

Rapport du troisième trimestre
Période de 39 semaines terminée
le 31 janvier 2015



Une plateforme
de croissance
plus solide



EMPIRE
COMPANY LIMITED

RAPPORT TRIMESTRIEL AUX ACTIONNAIRES

La société canadienne Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'Empire comprennent les secteurs de la vente au détail de produits alimentaires et des activités immobilières connexes. Les résultats financiers de la Société ont été divisés en deux secteurs d'exploitation distincts : 1) la vente au détail de produits alimentaires; et 2) les placements et autres activités. Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est mis en œuvre par sa filiale entièrement détenue, Sobeys Inc. (« Sobeys »), qui, en date du 31 janvier 2015, a exercé ses activités par l'entremise d'environ 1 500 magasins de vente au détail (magasins appartenant à la Société et magasins franchisés), ainsi que de plus de 350 postes d'essence répartis dans toutes les provinces et dans plus de 800 collectivités au Canada. En date du 31 janvier 2015, le secteur des placements et autres activités comprenait : 1) une participation de 41,5 % (participation diluée de 39,3 %) comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie »), un fonds de placement immobilier canadien dont la stratégie est de détenir et d'exploiter un portefeuille de haute qualité composé principalement de centres commerciaux ayant un magasin en alimentation ou une pharmacie comme locataire pilier et d'immeubles commerciaux à magasin autonome dans les 36 principaux marchés du Canada; et 2) plusieurs participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans des partenariats immobiliers (appelées collectivement « Genstar »). Genstar est un promoteur immobilier résidentiel qui exerce ses activités dans des secteurs choisis de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis.

Comptant des ventes annualisées de plus de 24 milliards de dollars et des actifs d'environ 11,9 milliards de dollars, Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés emploient plus de 125 000 personnes.

Table des matières

	Page
• Lettre aux actionnaires	2
• Rapport de gestion	4
• États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités	
• Bilans consolidés résumés	39
• États consolidés résumés du résultat net	40
• États consolidés résumés du résultat global	41
• États consolidés résumés des variations des capitaux propres	42
• Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	43
• Notes	44
• Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs	56

Pour obtenir des exemplaires du présent rapport, veuillez consulter le site Web de la Société www.empireco.ca, ou communiquer avec le vice-président principal, Trésorerie et Relations avec les investisseurs au 902 755-4440. Un exemplaire a également été déposé sur SEDAR.

La Société a fourni des détails supplémentaires sur ses résultats du troisième trimestre lors d'une conférence téléphonique tenue le jeudi 12 mars 2015. Pour écouter à nouveau la conférence, veuillez consulter le site Web de la Société (www.empireco.ca).

Renseignements prospectifs

Le présent rapport trimestriel renferme des énoncés prospectifs qui traduisent les prévisions de la direction concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société. Tous les énoncés autres que des faits historiques figurant dans le présent rapport trimestriel, y compris les énoncés concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société peuvent constituer des énoncés prospectifs. Les expressions telles que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « pouvoir », « planifier » et d'autres expressions semblables, ainsi que la conjugaison de ces verbes au futur ou au conditionnel, et leur forme négative indiquent en général des énoncés prospectifs.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et une mise en garde sur l'utilisation des renseignements prospectifs, veuillez consulter la rubrique intitulée « Renseignements prospectifs » du rapport de gestion.

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

La société Empire annonce ses résultats du troisième trimestre de l'exercice 2015

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) présente ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 31 janvier 2015. Pour le troisième trimestre, la Société a comptabilisé un résultat net ajusté lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 120,3 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,30 \$), comparativement à 86,2 millions de dollars (résultat dilué par action de 0,94 \$) pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Il s'agit d'une hausse de 39,6 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Faits saillants du troisième trimestre

- Ventes de 5 940,5 millions de dollars, en baisse de 63,4 millions de dollars ou 1,1 %. Ce repli s'explique essentiellement par les dessaisissements de magasins de vente au détail, les fermetures de magasins effectuées dans le cadre de la rationalisation du réseau et le recul des prix du pétrole qui ont influé sur les ventes de carburant du secteur de la vente au détail de produits alimentaires.
- Hausse de 3,0 % des ventes des magasins comparables⁽¹⁾ de Sobeys, exception faite des ventes de carburant. Compte tenu des ventes de carburant, les ventes des magasins comparables de Sobeys se sont accrues de 1,9 %.
- BAIIA⁽¹⁾ de 322,5 millions de dollars, comparativement à 188,9 millions de dollars pour le dernier exercice, en hausse de 133,6 millions de dollars ou 70,7 %.
- BAIIA ajusté⁽¹⁾ de 310,1 millions de dollars, comparativement à 279,9 millions de dollars pour le dernier exercice, en hausse de 30,2 millions de dollars ou 10,8 %.
- Résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 123,6 millions de dollars, comparativement à 6,4 millions de dollars pour le dernier exercice, ce qui représente une hausse de 117,2 millions de dollars.
- Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies⁽¹⁾, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 120,3 millions de dollars, comparativement à 86,2 millions de dollars pour le dernier exercice, soit une hausse de 39,6 %.
- Résultat par action ajusté lié aux activités poursuivies (dilué) de 1,30 \$, comparativement à 0,94 \$ pour le dernier exercice, ce qui représente une hausse de 38,3 %.
- Résultat net lié aux placements et autres activités de 28,1 millions de dollars, comparativement à 5,5 millions de dollars pour le dernier exercice, soit une hausse de 22,6 millions de dollars.
- Génération de flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ de 327,7 millions de dollars, comparativement à 21,5 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- Ratio de la dette consolidée sur le capital total⁽¹⁾ de 32,1 %, par rapport à 38,0 % au 3 mai 2014.

(1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » dans le présent communiqué.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,27 \$ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote et les actions ordinaires de catégorie B. Ce dividende sera payable le 30 avril 2015 aux actionnaires inscrits en date du 15 avril 2015. Au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales applicables, ces dividendes sont des dividendes déterminés admissibles au traitement fiscal avantageux applicable à de tels dividendes.

Le résultat net ajusté s'est chiffré à 120,3 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,30 \$). Il s'agit d'une hausse de 39,6 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui reflète en partie la concrétisation permanente des synergies découlant de l'acquisition de Canada Safeway. Nous sommes également satisfaits des solides flux de trésorerie disponibles dégagés par Sobeys et de la réduction nette de plus de 1,3 milliard de dollars de la dette depuis l'acquisition.

Après la clôture du trimestre, nous avons franchi une étape de première importance pour l'intégration de Safeway en convertissant cette dernière à la plateforme SAP. Cette réalisation soutiendra la gestion et l'optimisation du deuxième volet de notre stratégie de synergies en matière de coûts; de plus, elle constitue un outil précieux pour accroître encore la performance de Safeway sur le plan de l'exploitation. Nous demeurons persuadés que nous pourrions obtenir des synergies de coûts annualisées de 200 millions de dollars; nous chercherons à réaliser des efficiences d'exploitation et des réductions de coûts à l'échelle de l'organisation tout en continuant de promouvoir notre culture de *Meilleure bouffe pour tous*.

Sincères salutations,

(Signé) « *Marc Poulin* »

Marc Poulin
Président et chef de la direction
Le 12 mars 2015

EMPIRE

COMPANY LIMITED

RAPPORT DE GESTION DU TRIMESTRE DE 13 SEMAINES ET DE LA PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOS LE 31 JANVIER 2015

Renseignements prospectifs	5
Survol de la Société	7
Vente au détail de produits alimentaires	7
Placements et autres activités.....	10
Activités abandonnées	10
Résultats d'exploitation consolidés	11
Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés.....	12
Ventes.....	12
BAIIA.....	13
Résultat d'exploitation	13
Charges financières.....	14
Impôt sur le résultat	14
Résultat net et résultat net ajusté liés aux activités poursuivies	14
Résultat net	16
Performance financière sectorielle	16
Vente au détail de produits alimentaires	16
Placements et autres activités.....	20
Résultats d'exploitation trimestriels.....	23
Situation de trésorerie et sources de financement	24
Activités d'exploitation	24
Activités d'investissement.....	25
Activités de financement.....	26
Flux de trésorerie disponibles	27
Situation financière consolidée	27
Structure du capital.....	27
Principales mesures de la situation financière	28
Capitaux propres	29
Instruments financiers	30
Acquisition d'entreprises	31
Acquisition de Canada Safeway.....	31
Normes et méthodes comptables	32
Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2015.....	32
Méthodes comptables futures	32
Estimations comptables critiques	33
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	33
Transactions entre parties liées.....	33
Passifs éventuels	34
Gestion du risque.....	34
Passif au titre des avantages futurs du personnel.....	34
Événements postérieurs à la clôture	34
Désignation des dividendes déterminés	34
Mesures financières non conformes aux PCGR.....	34

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited et de ses filiales, y compris ceux de sa filiale entièrement détenue Sobeys Inc., (« Empire », « Sobeys » ou la « Société ») pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 par rapport au trimestre de 13 semaines et à la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, y compris les notes et les informations comparatives pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014 qui y sont présentées, ainsi qu'à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 et du rapport de gestion s'y rattachant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») et à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider.

Les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont établis au 12 mars 2015, sauf avis contraire. Aucune modification importante, autre que celle mentionnée dans le présent rapport de gestion, n'a été apportée aux informations présentées dans les rubriques « Perspectives », « Estimations comptables critiques », « Passifs éventuels » ou « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 de la Société.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs qui traduisent les prévisions de la direction concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats des activités, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou de phrases tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « pouvoir », « planifier » et d'autres expressions semblables, ainsi que par la conjugaison de ces verbes au futur ou au conditionnel, et de leur forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit :

- Les avantages prévus et continus de l'acquisition de Canada Safeway ULC (« Canada Safeway »), comme les possibilités de croissance, les avantages découlant des économies d'échelle, la stratégie d'entreprise future et les attentes en termes d'activités d'exploitation et de complémentarité stratégique, qui pourraient être touchés par la capacité de la Société à prévoir l'évolution dans les goûts des clients, leurs préférences et leurs habitudes de dépenses et à s'y adapter;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles sa structure d'exploitation et celle de son capital sont suffisantes pour répondre aux besoins courants de l'entreprise, et qui pourraient être touchées par une modification importante de la conjoncture économique au Canada;
- La conviction de la Société que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie en caisse, ses facilités de crédit disponibles et la trésorerie découlant des activités d'exploitation lui permettront de financer ses dépenses d'investissement futures, ses cotisations au régime de retraite, son fonds de roulement, ses obligations courantes découlant de sa dette consolidée et ses besoins pour les activités courantes, et sa conviction qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ces exigences et respecter les autres obligations courantes et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique;

- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations à ses régimes à prestations définies qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers en raison des incertitudes;
- L'utilisation prévue et les justes valeurs estimées des instruments financiers de la Société qui pourraient notamment subir l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change ainsi que des prix des marchandises;
- Les prévisions de la Société concernant la réduction des coûts grâce à des mesures relatives à sa productivité et à ses systèmes pouvant subir des répercussions en fonction de l'étendue et de l'échelle finales de ces mesures;
- Les prévisions de la Société concernant la rationalisation du réseau des magasins de vente au détail, y compris l'incidence sur les ventes futures et le résultat net futur qui pourraient être touchés par le calendrier de clôture et la réalisation des synergies;
- Le calendrier et la valeur établis relativement aux synergies prévues par suite de l'acquisition de Canada Safeway qui pourraient être touchés par un certain nombre de facteurs, notamment l'efficacité des efforts d'intégration;
- Les prévisions de la Société concernant la valeur et la date de la déductibilité aux fins fiscales du goodwill lié à l'acquisition de Canada Safeway, laquelle est assujettie à une évaluation par l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC »);
- Les prévisions de la Société concernant le calendrier de clôture et la clôture de la vente proposée des installations de fabrication de produits laitiers et de pain de Safeway, qui peuvent être touchées par le calendrier et le respect des conditions de clôture.

Ces énoncés, fondés sur les hypothèses et les opinions de la direction, sont formulés à la lumière des renseignements dont elle dispose actuellement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont présentés afin de permettre aux porteurs de titres de la Société de comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les priorités et les objectifs stratégiques de la Société, et peuvent ne pas être appropriés à toute autre fin. De par leur véritable nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents, qui peuvent faire en sorte que les prédictions, prévisions, attentes ou conclusions de la Société se révèlent inexactes, que les hypothèses de la Société soient erronées et que la Société n'atteigne pas les objectifs ainsi que les buts et les priorités stratégiques. Bien qu'Empire soit d'avis que les prédictions, prévisions, attentes ou conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits, mais traduisent uniquement les estimations et les prévisions de la direction.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs pouvant causer un écart notable entre les résultats réels et ceux prévus. Ces facteurs comprennent notamment les changements apportés dans le secteur d'activité en général, les conjonctures de marché et les conjonctures économiques, la concurrence livrée par les concurrents actuels et nouveaux, les prix de l'énergie, les questions d'approvisionnement, la gestion des stocks, les variations de la demande en raison de la saisonnalité des activités, les taux d'intérêt, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les efficacités d'exploitation et les initiatives concernant les économies de coûts. De plus, ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la Société dépose périodiquement auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment ceux qui figurent sous la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion.

Empire prévient les lecteurs que la liste des facteurs importants n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur ses résultats. Les lecteurs sont avisés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence, sur

les activités de la Société, des transactions qui ont lieu après la date à laquelle ces énoncés sont formulés. Ainsi, les cessions, les acquisitions, les dépréciations d'actifs ou d'autres modifications annoncées ou se produisant après l'établissement des présents énoncés pourraient ne pas être reflétées dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion traduisent les prévisions de la Société au 12 mars 2015 et peuvent changer après cette date. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés de temps à autre par elle ou en son nom.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'activité d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires et les biens immobiliers connexes. Les résultats financiers de la Société ont été divisés en deux secteurs distincts : 1) la vente au détail de produits alimentaires; 2) les placements et autres activités.

Comptant des ventes annualisées de plus de 24 milliards de dollars et des actifs d'environ 11,9 milliards de dollars, Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés emploient plus de 125 000 personnes.

Vente au détail de produits alimentaires

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est mis en œuvre par sa filiale entièrement détenue, Sobeys Inc., qui, en date du 31 janvier 2015, exerçait ses activités par l'intermédiaire d'environ 1 500 magasins de vente au détail (magasins appartenant à la Société et magasins franchisés), ainsi que de 350 postes d'essence, répartis dans toutes les provinces et dans plus de 800 collectivités au Canada.

Sobeys a pour stratégie d'offrir à ses clients la meilleure expérience de magasinage possible dans des magasins dont le concept et la taille sont tout à fait appropriés à leurs besoins et qui sont appuyés par un service à la clientèle supérieur. Sobeys exploite des concepts distincts de magasins afin de mieux adapter son offre aux différents segments de clientèle qu'elle dessert et de répondre aux principaux besoins de sa clientèle. Sobeys continue d'améliorer les produits, les services et le merchandising de chaque concept, en agrandissant et en rénovant les magasins existants et en poursuivant la construction de nouveaux magasins. Cet effort de mise en valeur des concepts est centré principalement sur les huit grandes bannières de Sobeys : Sobeys, Sobeys extra, IGA, IGA extra, Safeway, Thrifty Foods, Foodland et FreshCo.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2015, Sobeys a poursuivi la mise en œuvre de nombreux programmes afin d'appuyer sa stratégie axée sur les produits alimentaires, notamment des innovations en matière de produits et services ainsi que des initiatives liées à la productivité et à la mise à niveau de pratiques d'affaires, de la chaîne d'approvisionnement et des systèmes.

Au cours du trimestre de 13 semaines et de la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, 16 magasins et 68 magasins (252 magasins et 291 magasins en 2014, respectivement) ont respectivement fait l'objet d'une ouverture, d'une relocalisation, d'une acquisition, d'un agrandissement, d'une conversion de bannière ou d'un aménagement par Sobeys. Cette diminution découle essentiellement de l'acquisition de 213 épiceries à gamme complète de services et de 10 magasins de vins et spiritueux de Canada Safeway réalisée au cours de l'exercice 2014, comme il est décrit plus en détail à la rubrique « Éléments importants » du présent rapport de gestion.

Éléments importants

Cession d'installations de fabrication

Le 8 juillet 2014, Sobeys a annoncé la conclusion, avec Agropur coopérative, d'une entente visant la vente de quatre installations de transformation laitière de Safeway. De plus, des conventions à long terme d'approvisionnement en lait, en yogourt et en crème glacée entreront en vigueur au moment du transfert des installations à Agropur coopérative. Au cours du troisième trimestre de 2015, une des installations a été vendue, ce qui a rapporté un produit de 62,6 millions de dollars et donné lieu à un profit de 5,6 millions de dollars. Le produit qui sera tiré des ventes des trois installations restantes se chiffrera à environ 279,8 millions de dollars et servira à rembourser les emprunts bancaires.

Après la clôture du troisième trimestre clos le 31 janvier 2015, Sobeys a vendu deux installations de fabrication à Agropur coopérative, ce qui lui a rapporté un produit total de 221,4 millions de dollars. Des actifs de 201,8 millions de dollars se rapportant à ces installations de fabrication ont été comptabilisés dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 janvier 2015. La vente de l'installation restante devrait avoir lieu au quatrième trimestre de l'exercice de la Société.

Le 2 décembre 2014, Sobeys a conclu avec la Boulangerie Canada Bread, Limitée une entente visant la vente de deux installations de fabrication de pain. Ces ventes devraient être conclues au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015 de la Société et rapporter un produit total d'environ 32,0 millions de dollars.

Au 31 janvier 2015, des immobilisations corporelles de 52,9 millions de dollars, des immobilisations incorporelles de 12,9 millions de dollars et un goodwill d'environ 239,4 millions de dollars liés aux installations de fabrication dont il est question ci-dessus et à d'autres installations de fabrication de même que du matériel que la Société prévoit vendre étaient inclus dans les actifs détenus en vue de la vente.

Dessaisissements de biens immobiliers

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2015, Sobeys, par l'intermédiaire de ses filiales entièrement détenues, a vendu neuf immeubles au Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie »), puis a repris huit de ces immeubles à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles vendus s'est élevée à 103,5 millions de dollars et a donné lieu à un profit avant impôt de 2,0 millions de dollars, qui a été comptabilisé dans les états consolidés résumés du résultat net. La majeure partie du produit reçu a servi à rembourser des emprunts bancaires.

Après la clôture du troisième trimestre clos le 31 janvier 2015, Sobeys a vendu 22 immeubles à Econo-Malls Holdings #19 Inc., puis les a repris à bail. Le produit total de la transaction s'est chiffré à 61,6 millions de dollars et a été affecté en totalité au remboursement d'emprunts bancaires. Des actifs de 34,6 millions de dollars se rapportant à ces immeubles ont été comptabilisés dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 janvier 2015.

Acquisition de Canada Safeway

Le 12 juin 2013, Sobeys a conclu une convention d'acquisition d'actifs avec Safeway Inc. et ses filiales en vue d'acquérir la quasi-totalité des actifs et de prendre en charge certains passifs de Canada Safeway à un prix d'acquisition en trésorerie de 5,8 milliards de dollars, assujéti à un ajustement du fonds de roulement. La convention comprend l'acquisition de 213 épiceries à gamme complète de services exerçant leurs activités sous la bannière Safeway dans l'Ouest canadien, de 200 pharmacies en magasin, de 62 postes d'essence en co-implantation, de 10 magasins de vins et spiritueux, de quatre centres de distribution principaux et de 12 installations de production, ainsi que la prise en charge de certains passifs. L'acquisition de Canada Safeway a été conclue officiellement le 3 novembre 2013.

Les coûts d'acquisition de 0,8 million de dollars et de 2,5 millions de dollars (67,7 millions de dollars et 94,6 millions de dollars en 2014) relatifs aux coûts externes juridiques, aux coûts de consultation, de diligence raisonnable et de conseils financiers et aux autres coûts liés à la conclusion de la convention engagés respectivement au cours du trimestre de 13 semaines et de la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 ont été inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés résumés du résultat net.

Dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence

La Société devait vendre 23 magasins de vente au détail, tel que le précisait une des conditions de l'approbation réglementaire octroyée par le Bureau de la concurrence relativement à l'acquisition de la quasi-totalité des actifs et à la prise en charge de certains passifs de Canada Safeway. Le 13 février 2014, Sobeys a annoncé avoir conclu des conventions d'acquisition ayant force obligatoire avec Overwaitea Food Group LP et Federated Co-operatives Limited visant à acquérir 22 des 23 magasins de vente au détail dont le dessaisissement était requis à la suite de l'acquisition de Canada Safeway. Outre les dessaisissements requis, la Société a convenu de vendre sept magasins supplémentaires en Colombie-Britannique, qui

comprennent des établissements de Safeway et de Sobeys. Sobeys a également signé une lettre d'intention ayant force obligatoire avec un autre détaillant pour la vente d'un magasin de vente au détail dont le dessaisissement était également requis dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway. Les conventions d'acquisition ont toutes été approuvées par le Bureau de la concurrence.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a vendu 19 des magasins de vente au détail. Elle a vendu les 11 magasins de vente au détail restants au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, ce qui lui a rapporté un produit en trésorerie de 111,3 millions de dollars. La totalité du produit tiré de ces ventes a été affectée au remboursement des emprunts bancaires.

Rationalisation du réseau de magasins de vente au détail

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014, Sobeys a réalisé un examen exhaustif de son réseau de magasins de vente au détail. Cet examen est aligné sur la vision permanente de la direction qui vise à améliorer la productivité et la performance de son réseau et suit logiquement l'acquisition de Canada Safeway. En s'appuyant sur cet examen détaillé, Sobeys a déterminé que des magasins sous-performants de manière constante, représentant environ 50 magasins (1,5 million de pieds carrés bruts au total) et 3,8 % du total de la superficie brute de son réseau de vente au détail, seraient fermés. Approximativement 60 % des magasins touchés sont situés dans l'Ouest du Canada. Cette rationalisation renforcera la qualité du réseau de magasins de Sobeys et devrait améliorer le résultat net par suite des économies de coûts. Elle se traduira toutefois par une réduction des ventes futures d'environ 400 millions de dollars ou 1,9 % du total des ventes sur une base annualisée. En date du 31 janvier 2015, 38 magasins de vente au détail représentant une superficie d'environ 1,2 million de pieds carrés avaient été fermés.

Les coûts de rationalisation et de restructuration liés à ces fermetures de magasins se sont élevés à 169,8 millions de dollars et ont été inscrits dans les frais de vente et charges administratives du quatrième trimestre clos le 3 mai 2014. Cette charge comprend 137,1 millions de dollars pour les indemnités de départ, les fermetures d'établissements et les autres frais, 35,8 millions de dollars liés à la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, et une reprise de 3,1 millions de dollars des provisions relatives aux baux comptabilisés de manière linéaire.

Au cours du trimestre de 13 semaines et de la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, des charges de financement après impôt totalisant respectivement 1,1 million de dollars et 3,4 millions de dollars (néant pour les deux périodes correspondantes de 2014) ont été inscrites au titre de la rationalisation du réseau. De plus, des charges de 7,6 millions de dollars liées à la rationalisation du réseau ont fait l'objet d'une reprise au troisième trimestre de l'exercice 2015, par suite de la décision de la direction de continuer d'exploiter deux sites qui étaient visés au départ par le plan de rationalisation du réseau.

Programme de transformation des pratiques d'affaires

Après la clôture de l'acquisition de Canada Safeway, la Société a commencé à intégrer l'entreprise acquise aux activités courantes de Sobeys. Pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, la Société a comptabilisé des coûts d'intégration avant impôt s'élevant respectivement à 9,2 millions de dollars et à 28,1 millions de dollars (2,5 millions de dollars et 2,6 millions de dollars, respectivement, pour les deux périodes correspondantes de 2014). Ces coûts ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés résumés du résultat net.

À la clôture du troisième trimestre clos le 31 janvier 2015, tous les magasins de détail et les centres de distribution avaient achevé leur transition vers les systèmes employés par Sobeys. Après la clôture du trimestre, Sobeys a converti le reste des anciens systèmes de Safeway à son propre système SAP, bouclant ainsi la phase d'intégration technique de l'acquisition de Canada Safeway.

Placements et autres activités

Le secteur des placements et autres activités d'Empire comprend les placements en titres de capitaux propres dans l'immobilier, lesquels se concentrent sur : i) la détention d'immeubles commerciaux, d'immeubles de bureaux et d'immeubles à usage mixte productifs de revenus par la voie d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie; ii) l'aménagement de terrains résidentiels principalement dans des collectivités choisies de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis par la voie de ses participations dans Genstar.

En date du 31 janvier 2015, le secteur des placements et autres activités d'Empire comprenait en particulier :

1. Une participation de 41,5 % (participation diluée de 39,3 %) comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie, un fonds de placement immobilier canadien. Le FPI Crombie possède actuellement un portefeuille de 256 immeubles commerciaux et de bureaux au Canada, soit environ 17,4 millions de pieds carrés, sa stratégie étant de détenir et d'exploiter un portefeuille de haute qualité composé de centres commerciaux ayant un magasin en alimentation ou une pharmacie comme locataire pilier et d'immeubles commerciaux à magasin autonome essentiellement dans les 36 principaux marchés du Canada;
2. Des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 40,7 % dans Genstar Development Partnership, de 48,6 % dans Genstar Development Partnership II, de 42,1 % chacune dans GDC Investments 4, L.P. et GDC Investments 6, L.P., de 45,8 % dans GDC Investments 7, L.P., de 43,7 % dans GDC Investments 8, L.P. et de 49,0 % dans The Fraipont Partnership (appelées collectivement « Genstar »). Genstar est un promoteur immobilier résidentiel qui exerce ses activités dans des secteurs choisis de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 27 juin 2013, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une convention finale avec Cineplex Inc. relative à la vente de 24 cinémas (170 écrans) dans le Canada atlantique et de deux cinémas (48 écrans) en Ontario. La Société avait également conclu une convention finale distincte avec Landmark Cinemas relative à la vente de 20 cinémas (179 écrans) en Ontario et dans l'Ouest du Canada. Le 1^{er} novembre 2013, la Société a annoncé qu'Empire Theatres avait conclu la vente de 46 cinémas (397 écrans) dans le cadre d'opérations distinctes avec Cineplex Inc. et Landmark Cinemas. Le prix d'acquisition brut global versé à Empire Theatres dans le cadre des deux opérations se chiffrait approximativement à 259,2 millions de dollars en trésorerie.

À la suite de la vente, les résultats financiers d'Empire Theatres, tels qu'ils ont été comptabilisés précédemment dans le secteur des placements et autres activités, ont été inclus dans les activités abandonnées dans les états consolidés résumés du résultat net pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014. Les activités abandonnées sont analysées et mentionnées dans le présent rapport de gestion. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation liés aux activités abandonnées, se reporter à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du trimestre de 13 semaines et de la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Le tableau qui suit présente sommairement les principales informations financières tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 ainsi que les chiffres comparatifs pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014.

	Trimestre de 13 semaines clos le				Période de 39 semaines close le			
	31 janv. 2015		1 ^{er} févr. 2014 ¹⁾		31 janv. 2015		1 ^{er} févr. 2014 ¹⁾	
(en millions de dollars, sauf les montants par action)		En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes
Ventes	5 940,5 \$	100,00 %	6 003,9 \$	100,00 %	18 158,3 \$	100,00 %	15 013,5 \$	100,00 %
BALIA ²⁾	322,5	5,43 %	188,9	3,15 %	989,5	5,45 %	607,9	4,05 %
BALIA ajusté ²⁾	310,1	5,22 %	279,9	4,66 %	987,0	5,44 %	734,2	4,89 %
Résultat d'exploitation ²⁾	203,6	3,43 %	65,3	1,09 %	627,4	3,46 %	305,6	2,04 %
Charges financières, montant net	36,9	0,62 %	49,7	0,83 %	121,7	0,67 %	85,6	0,57 %
Impôt sur le résultat	41,9	0,71 %	11,3	0,19 %	127,5	0,70 %	63,0	0,42 %
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	123,6	2,08 %	6,4	0,11 %	363,6	2,00 %	149,5	1,00 %
Résultat net lié aux activités abandonnées	-	-	(6,0)	(0,10) %	-	-	85,1	0,57 %
Résultat net ³⁾	123,6	2,08 %	0,4	0,01 %	363,6	2,00 %	234,6	1,56 %
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ²⁾³⁾	120,3	2,03 %	86,2	1,44 %	380,2	2,09 %	259,3	1,73 %
Résultat de base par action								
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	1,34 \$		0,07 \$		3,94 \$		1,97 \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées	- \$		(0,07) \$		- \$		1,12 \$	
Résultat net ³⁾	1,34 \$		- \$		3,94 \$		3,09 \$	
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ²⁾³⁾	1,30 \$		0,94 \$		4,12 \$		3,41 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions)	92,3		92,0		92,3		76,0	
Résultat dilué par action								
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	1,34 \$		0,07 \$		3,94 \$		1,96 \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées	- \$		(0,07) \$		- \$		1,12 \$	
Résultat net ³⁾	1,34 \$		- \$		3,94 \$		3,08 \$	
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ²⁾³⁾	1,30 \$		0,94 \$		4,12 \$		3,40 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en millions)	92,4		92,1		92,3		76,2	
Dividendes par action	0,27 \$		0,26 \$		0,81 \$		0,78 \$	

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé résumé du résultat net du trimestre en cours.

2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

EXPLICATION PAR LA DIRECTION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

L'analyse qui suit traite de la performance financière consolidée de la Société pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 comparativement au trimestre de 13 semaines et à la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014.

La performance financière de chacun des secteurs d'exploitation de la Société (vente au détail de produits alimentaires et placements et autres activités) fait l'objet d'une analyse détaillée à la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle » du présent rapport de gestion.

Ventes

Les ventes consolidées pour le troisième trimestre de l'exercice 2015 se sont chiffrées à 5 940,5 millions de dollars, comparativement à 6 003,9 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2014, soit une baisse de 63,4 millions de dollars, ou 1,1 %. Cette diminution des ventes, qui était attendue, découle principalement des dessaisissements de magasins de vente au détail, des fermetures de magasins attribuables à la rationalisation du réseau et de la baisse des prix du pétrole, laquelle s'est répercutée sur les ventes de carburant réalisées par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires. L'incidence défavorable de ces facteurs a toutefois été partiellement compensée par l'inflation du prix des produits alimentaires.

Les ventes consolidées pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015 se sont élevées à 18 158,3 millions de dollars, comparativement à 15 013,5 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 1^{er} février 2014, soit une hausse de 3 144,8 millions de dollars, ou 20,9 %. La croissance des ventes est principalement attribuable aux ventes liées aux activités d'exploitation de Safeway dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires, dont l'incidence a toutefois été légèrement contrebalancée par les facteurs mentionnés dans le paragraphe précédent.

Pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, les ventes des magasins comparables¹⁾ dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires ont augmenté respectivement de 1,9 % et de 1,5 % comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'incidence négative des prix du pétrole sur les ventes de carburant, les ventes des magasins comparables auraient affiché une hausse de 3,0 % et de 1,9 % pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 respectivement.

Le tableau qui suit présente les ventes sectorielles et les ventes consolidées d'Empire pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 ainsi que les chiffres comparatifs pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Variation en \$	Variation en %	Période de 39 semaines close le		Variation en \$	Variation en %
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014 ²⁾			31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014 ²⁾		
Ventes sectorielles								
Vente au détail de produits alimentaires	5 940,5 \$	6 004,4 \$	(63,9) \$	(1,1) %	18 158,3 \$	15 016,1 \$	3 142,2 \$	20,9 %
Placements et autres activités	-	0,3	(0,3)		-	4,5	(4,5)	
	5 940,5	6 004,7	(64,2)	(1,1) %	18 158,3	15 020,6	3 137,7	20,9 %
Élimination des ventes effectuées aux activités abandonnées	-	(0,8)	0,8		-	(7,1)	7,1	
Ventes consolidées d'Empire	5 940,5 \$	6 003,9 \$	(63,4) \$	(1,1) %	18 158,3 \$	15 013,5 \$	3 144,8 \$	20,9 %

1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé résumé du résultat net du trimestre en cours.

BAIIA

Le BAIIA consolidé du trimestre de 13 semaines clos le 31 janvier 2015 s'est établi à 322,5 millions de dollars, comparativement à 188,9 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent, en hausse de 133,6 millions de dollars, ou 70,7 %. Au troisième trimestre de l'exercice 2015, la marge du BAIIA a augmenté pour s'établir à 5,43 %, comparativement à 3,15 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse du BAIIA est principalement attribuable à la diminution des coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway, à l'incidence de l'ajustement non récurrent des stocks qui avait été comptabilisé pour l'exercice précédent et aux synergies réalisées depuis l'acquisition de Canada Safeway. Cette diminution des coûts a toutefois été partiellement contrebalancée par les charges supplémentaires liées aux composantes variables de la rémunération, y compris les attributions fondées sur des actions, qui ont été comptabilisées pour le trimestre écoulé.

Le BAIIA consolidé s'est établi à 989,5 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, en hausse de 381,6 millions de dollars, ou 62,8 %, par rapport à celui de 607,9 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge du BAIIA a augmenté pour s'établir à 5,45 % pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, comparativement à 4,05 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces hausses sont attribuables aux activités de Safeway et aux facteurs mentionnés dans le paragraphe précédent.

Le tableau qui suit présente l'ajustement du BAIIA relativement aux éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014
BAIIA ¹⁾ (consolidé)	322,5 \$	188,9 \$	989,5 \$	607,9 \$
Ajustements :				
Rationalisation du réseau (reprises)	(7,6)	-	(7,6)	-
Perte (profit) sur la sortie d'installations de fabrication	(5,6)	-	1,6	-
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	0,8	67,7	2,5	94,6
Fermeture d'usine	-	-	1,0	-
Ajustement des stocks	-	17,1	-	17,1
Coûts de la restructuration organisationnelle et de la réorganisation	-	3,7	-	12,1
Charges hors exploitation liées à une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ²⁾	-	2,5	-	2,5
	(12,4)	91,0	(2,5)	126,3
BAIIA ajusté (consolidé)	310,1 \$	279,9 \$	987,0 \$	734,2 \$

1) Pour l'exercice 2014, le BAIIA tiré d'Empire Theatres a été comptabilisé dans les activités abandonnées.

2) Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014 comprenait des coûts non récurrents de 2,5 millions de dollars relatifs au financement de l'acquisition de 70 immeubles acquis par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway.

Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, le BAIIA ajusté consolidé s'est établi à 310,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 279,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en hausse de 30,2 millions de dollars, ou 10,8 %. La marge du BAIIA ajusté s'élevait à 5,22 % à la clôture du troisième trimestre, comparativement à 4,66 % à la clôture du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté consolidé s'est établi à 987,0 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, en hausse de 252,8 millions de dollars, ou 34,4 %, par rapport à celui de 734,2 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 5,44 % pour l'exercice 2015, comparativement à 4,89 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2015 s'est élevé à 203,6 millions de dollars, en hausse de 138,3 millions de dollars, ou 211,8 %, par rapport à celui de 65,3 millions de dollars inscrit pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La variation du résultat d'exploitation par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux qui ont eu une incidence sur les ventes et le BAIIA.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 627,4 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, en hausse de 321,8 millions de dollars, ou 105,3 %, par rapport à celui de 305,6 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges financières

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, les charges financières, après les produits financiers, se sont élevées à 36,9 millions de dollars, en baisse de 12,8 millions de dollars comparativement à celles de 49,7 millions de dollars comptabilisées au troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution découle principalement d'une baisse des charges d'intérêts attribuable à la réduction du niveau de la dette qu'a entraînée le remboursement sur la dette liée à l'acquisition de Canada Safeway.

Pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, les charges financières, après les produits financiers, se sont élevées à 121,7 millions de dollars, en hausse de 36,1 millions de dollars comparativement aux 85,6 millions de dollars comptabilisés pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement de l'accroissement du niveau de la dette qui a découlé de l'acquisition de Canada Safeway.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2015 s'est établi à 25,1 %, comparativement à 72,4 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution du taux d'imposition effectif s'explique par la non-déductibilité partielle de certains coûts liés à l'acquisition de Canada Safeway et par le résultat avant impôt moins élevé utilisé pour le calcul du taux d'imposition effectif de la période précédente.

Le taux d'imposition effectif pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015 a diminué pour s'établir à 25,2 %, comparativement à 28,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à l'acquisition de Canada Safeway, laquelle a donné lieu à une légère baisse du taux d'impôt harmonisé prévu par la loi de la Société.

Résultat net et résultat net ajusté liés aux activités poursuivies

Pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, le résultat net consolidé lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est établi respectivement à 123,6 millions de dollars et à 363,6 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,34 \$ et de 3,94 \$ respectivement), comparativement à 6,4 millions de dollars et à 149,5 millions de dollars (résultat dilué par action de 0,07 \$ et de 1,96 \$ respectivement) pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente les ajustements au résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014
Résultat net lié aux activités poursuivies par secteur ¹⁾ :				
Vente au détail de produits alimentaires	95,5 \$	3,9 \$	309,4 \$	139,4 \$
Placements et autres activités	28,1	2,5	54,2	10,1
Résultat net lié aux activités poursuivies ¹⁾	123,6 \$	6,4 \$	363,6 \$	149,5 \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies (dilué) ²⁾	1,34 \$	0,07 \$	3,94 \$	1,96 \$
Ajustements ³⁾ :				
Rationalisation du réseau (reprises)	(5,5)	-	(5,5)	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,9	6,7	15,6	6,7
Perte (profit) sur la sortie d'installations de fabrication	(4,4)	-	0,6	-
Charges financières liées à la rationalisation du réseau	1,1	-	3,4	-
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	0,6	54,0	1,8	73,5
Fermeture d'usine	-	-	0,7	-
Ajustement des stocks	-	12,7	-	12,7
Coûts de la restructuration organisationnelle et de la réorganisation	-	3,4	-	8,5
Charges hors exploitation liées à une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ⁴⁾	-	1,8	-	1,8
Charges financières liées à l'acquisition de Canada Safeway	-	1,2	-	6,6
	(3,3)	79,8	16,6	109,8
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ¹⁾	120,3 \$	86,2 \$	380,2 \$	259,3 \$
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies par secteur ¹⁾ :				
Vente au détail de produits alimentaires	92,2 \$	80,7 \$	326,0 \$	241,1 \$
Placements et autres activités	28,1	5,5	54,2	18,2
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ¹⁾	120,3 \$	86,2 \$	380,2 \$	259,3 \$
Résultat par action ajusté lié aux activités poursuivies (dilué) ²⁾	1,30 \$	0,94 \$	4,12 \$	3,40 \$

1) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

2) Empire avait un nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) de 92,4 millions au troisième trimestre, comparativement à 92,1 millions au troisième trimestre de l'exercice précédent.

3) Tous les ajustements sont comptabilisés après impôt sur le résultat.

4) Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014 comprenait des coûts non récurrents, après impôt, de 1,8 million de dollars relatifs au financement de l'acquisition de 70 immeubles acquis par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway.

Résultat net

Le tableau qui suit montre le rapprochement du résultat net sectoriel lié aux activités poursuivies d'Empire, après les participations ne donnant pas le contrôle, et du résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 par rapport au trimestre de 13 semaines et à la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Trimestre de 13 semaines clos le		Variation en \$	Période de 39 semaines close le		Variation en \$
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014		31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	
Résultat net lié aux activités poursuivies ¹⁾	123,6 \$	6,4 \$	117,2 \$	363,6 \$	149,5 \$	214,1 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	-	(6,0)	6,0	-	85,1	(85,1)
Résultat net ¹⁾	123,6 \$	0,4 \$	123,2 \$	363,6 \$	234,6 \$	129,0 \$
Résultat net par secteur ¹⁾ :						
Vente au détail de produits alimentaires	95,5 \$	3,9 \$	91,6 \$	309,4 \$	139,4 \$	170,0 \$
Placements et autres activités	28,1	(3,5)	31,6	54,2	95,2	(41,0)
Résultat net ¹⁾	123,6 \$	0,4 \$	123,2 \$	363,6 \$	234,6 \$	129,0 \$
Résultat par action (dilué) ²⁾	1,34 \$	- \$	1,34 \$	3,94 \$	3,08 \$	(0,86) \$

1) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

2) Empire avait un nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) de 92,4 millions au troisième trimestre, comparativement à 92,1 millions au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net lié aux activités abandonnées s'est chiffré à néant à la fois pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 (résultat net dilué par action de néant pour le trimestre et la période), comparativement à (6,0) millions de dollars et à 85,1 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent respectivement [résultat net dilué par action de (0,07) \$ et de 1,12 \$ respectivement].

PERFORMANCE FINANCIÈRE SECTORIELLE

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière sectorielle de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 comparativement au trimestre de 13 semaines et à la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014.

Le tableau qui suit résume l'apport de Sobeys aux ventes consolidées d'Empire, au profit brut, au BAIIA, au BAIIA ajusté, au résultat d'exploitation, au résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, et au résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le ¹⁾				Période de 39 semaines close le ¹⁾			
	31 janv. 2015		1 ^{er} févr. 2014		31 janv. 2015		1 ^{er} févr. 2014	
	En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes	
Ventes	5 940,5 \$	100,00 %	6 004,4 \$	100,00 %	18 158,3 \$	100,00 %	15 016,1 \$	100,00 %
Profit brut	1 479,8	24,91 %	1 471,8	24,51 %	4 506,6	24,82 %	3 502,9	23,33 %
BAIIA	284,3	4,79 %	182,3	3,04 %	915,0	5,04 %	587,6	3,91 %
BAIIA ajusté	271,9	4,58 %	270,1	4,50 %	912,5	5,03 %	702,3	4,68 %
Résultat d'exploitation	165,8	2,79 %	58,8	0,98 %	553,6	3,05 %	285,6	1,90 %
Résultat net ²⁾	95,5	1,61 %	3,9	0,06 %	309,4	1,70 %	139,4	0,93 %
Résultat net ajusté ²⁾	92,2	1,55 %	80,7	1,34 %	326,0	1,80 %	241,1	1,61 %

1) Après les ajustements de consolidation qui comprennent une répartition du prix d'acquisition provenant de la privatisation de Sobeys.

2) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

Ventes

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, Sobeys a comptabilisé des ventes de 5 940,5 millions de dollars, en baisse de 63,9 millions de dollars, ou 1,1 %, par rapport à celles de 6 004,4 millions de dollars comptabilisées pour le troisième trimestre de l'exercice 2014. Cette diminution des ventes, qui était attendue, découle principalement des dessaisissements de magasins de détail, des fermetures de magasins attribuables à la rationalisation du réseau et de la baisse des prix du pétrole, laquelle s'est répercutée sur les ventes de carburant. L'incidence défavorable de ces facteurs sur les ventes a toutefois été partiellement compensée par l'inflation du prix des produits alimentaires. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, les ventes des magasins comparables ont été supérieures de 1,9 % à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'incidence négative des prix du pétrole sur les ventes de carburant, les ventes des magasins comparables auraient affiché une hausse de 3,0 %.

Sobeys a inscrit des ventes de 18 158,3 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, en hausse de 3 142,2 millions de dollars, ou 20,9 %, par rapport à celles de 15 016,1 millions de dollars inscrites pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance découle essentiellement des ventes attribuables aux activités de Safeway et de l'inflation du prix des produits alimentaires, légèrement contrebalancées par les facteurs dont il est fait mention dans le paragraphe précédent. Pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, les ventes des magasins comparables ont été supérieures de 1,5 % à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'incidence négative des prix du pétrole sur les ventes de carburant, les ventes des magasins comparables auraient affiché une hausse de 1,9 %.

Profit brut

Le profit brut comptabilisé par Sobeys s'est établi à 1 479,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, en hausse de 8,0 millions de dollars, ou 0,5 %, par rapport à celui de 1 471,8 millions de dollars inscrit pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La légère hausse du profit brut enregistrée pour le trimestre de 13 semaines clos le 31 janvier 2015 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent est attribuable aux synergies réalisées au troisième trimestre de l'exercice 2015 par suite de l'acquisition de Canada Safeway et à l'augmentation de la superficie de vente au détail, facteurs qui, comme prévu, ont été neutralisés en majeure partie par les dessaisissements de magasins et par la rationalisation du réseau. La marge brute a augmenté de 40 points de base, passant de 24,51 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2014 à 24,91 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2015.

Pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, Sobeys a comptabilisé un profit brut de 4 506,6 millions de dollars, en hausse de 1 003,7 millions de dollars, ou 28,7 %, par rapport à celui de

3 502,9 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, la marge brute s'est établie à 24,82 %, en hausse de 149 points de base par rapport à celle de 23,33 % enregistrée pour la période de 39 semaines close le 1^{er} février 2014.

De façon générale, les facteurs suivants ont influé sur le profit brut et la marge brute de Sobeys au cours de la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015 :

- i) L'acquisition de Canada Safeway, les dessaisissements de magasins, la rationalisation du réseau et les synergies s'y rapportant;
- ii) L'inflation;
- iii) Une intensité concurrentielle soutenue;
- iv) Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, laquelle a eu une incidence sur le coût en dollars canadiens des achats effectués en dollars américains.

Pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, la baisse du prix du pétrole, qui a influé sur les ventes de carburant, n'a pas eu d'incidence significative sur le profit brut.

BAIIA

L'apport de Sobeys au BAIIA s'est élevé à 284,3 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 182,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 102,0 millions de dollars, ou 56,0 %. La hausse du BAIIA est principalement attribuable à la diminution des coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway qui se sont élevés à 0,8 million de dollars (67,7 millions de dollars en 2014), à l'incidence de l'ajustement non récurrent des stocks de 17,1 millions de dollars qui avait été comptabilisé pour l'exercice précédent et aux synergies de 39,2 millions de dollars (6,3 millions de dollars en 2014) réalisées par suite de l'acquisition de Canada Safeway. Cette diminution des coûts par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2014 a toutefois été partiellement contrebalancée par les charges supplémentaires liées aux composantes variables de la rémunération, y compris les attributions fondées sur des actions, qui ont été comptabilisées pour le trimestre écoulé. Ces éléments, ajoutés aux facteurs qui ont influé sur les ventes et sur le profit brut et dont il est fait mention précédemment, ont eu une incidence positive nette sur le BAIIA du trimestre écoulé.

Pour le trimestre de 13 semaines clos le 31 janvier 2015, l'apport de Sobeys à la marge du BAIIA a augmenté de 175 points de base pour s'établir à 4,79 %, comparativement à 3,04 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société et qui sont résumés dans le tableau ci-après, le BAIIA ajusté comptabilisé pour les troisièmes trimestres de l'exercice 2015 et de l'exercice 2014 s'est établi respectivement à 271,9 millions de dollars et à 270,1 millions de dollars. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 4,58 % au troisième trimestre de l'exercice 2015, en hausse de 8 points de base par rapport à celle inscrite pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, l'apport de Sobeys au BAIIA s'est élevé à 915,0 millions de dollars, en hausse de 327,4 millions de dollars, ou 55,7 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, qui avait été de 587,6 millions de dollars. La hausse du BAIIA est principalement attribuable à la diminution des coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway qui se sont élevés à 2,5 millions de dollars (94,6 millions de dollars en 2014), à l'incidence de l'ajustement non récurrent des stocks de 17,1 millions de dollars qui avait été comptabilisé au troisième trimestre de l'exercice 2014 et aux synergies de 98,9 millions de dollars (6,3 millions de dollars en 2014) réalisées par suite de l'acquisition de Canada Safeway. Ces éléments, ajoutés aux autres facteurs qui ont influé sur les ventes et le profit brut et dont il est fait mention précédemment, ont eu une incidence positive nette sur le BAIIA du trimestre écoulé.

L'apport de Sobeys à la marge du BAIIA a augmenté de 113 points de base pour s'établir à 5,04 % pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, comparativement à 3,91 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société et qui sont résumés dans le tableau ci-dessous, le

BAIIA ajusté comptabilisé pour les périodes de 39 semaines closes le 31 janvier 2015 et le 1^{er} février 2014 s'est établi respectivement à 912,5 millions de dollars et à 702,3 millions de dollars. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 5,03 % pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, en hausse de 35 points de base par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente l'ajustement de l'apport de Sobeys au BAIIA relativement aux éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014
BAIIA (apport de Sobeys)	284,3 \$	182,3 \$	915,0 \$	587,6 \$
Ajustements :				
Rationalisation du réseau	(7,6)	-	(7,6)	-
Perte (profit) sur la sortie d'installations de fabrication	(5,6)	-	1,6	-
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	0,8	67,7	2,5	94,6
Fermeture d'usine	-	-	1,0	-
Ajustement des stocks	-	17,1	-	17,1
Coûts de la restructuration organisationnelle	-	3,0	-	3,0
	(12,4)	87,8	(2,5)	114,7
BAIIA ajusté	271,9 \$	270,1 \$	912,5 \$	702,3 \$

Résultat d'exploitation

L'apport de Sobeys au résultat d'exploitation s'est établi à 165,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 58,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent, soit une hausse de 107,0 millions de dollars, ou 182,0 %. La variation du résultat d'exploitation comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux qui ont eu une incidence sur les ventes et le BAIIA, dont une baisse de 66,9 millions de dollars des coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway et un ajustement des stocks de 17,1 millions de dollars.

Pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, l'apport de Sobeys au résultat d'exploitation s'est chiffré à 553,6 millions de dollars, comparativement à 285,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 268,0 millions de dollars, ou 93,8 %, attribuable essentiellement aux activités de Safeway, jumelées aux facteurs ayant eu une incidence sur les ventes et le BAIIA mentionnés dans le paragraphe précédent.

Résultat net

L'apport de Sobeys au résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est élevé à 95,5 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, en hausse de 91,6 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable aux synergies réalisées, à la baisse des coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway et à un ajustement non récurrent des stocks. Le résultat net ajusté s'est élevé à 92,2 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, en hausse de 11,5 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'apport de Sobeys au résultat net d'Empire, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est élevé à 309,4 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, en hausse de 170,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net ajusté s'est élevé à 326,0 millions de dollars pour l'exercice 2015, en hausse de 84,9 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice 2014. Cette hausse est principalement attribuable aux activités de Safeway, aux synergies réalisées, à la baisse des coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway et à un ajustement non récurrent des stocks.

Le tableau qui suit présente les ajustements à l'apport de Sobeys au résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, relativement aux éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014
Résultat net ¹⁾ (apport de Sobeys)	95,5 \$	3,9 \$	309,4 \$	139,4 \$
Ajustements ²⁾ :				
Rationalisation du réseau (reprises)	(5,5)	-	(5,5)	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,9	6,7	15,6	6,7
Perte (profit) sur la sortie d'installations de fabrication	(4,4)	-	0,6	-
Charges financières liées à la rationalisation du réseau	1,1	-	3,4	-
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	0,6	54,0	1,8	73,5
Fermeture d'usine	-	-	0,7	-
Ajustement des stocks	-	12,7	-	12,7
Coûts de la restructuration organisationnelle	-	2,2	-	2,2
Charges financières liées à l'acquisition de Canada Safeway	-	1,2	-	6,6
	(3,3)	76,8	16,6	101,7
Résultat net ajusté ¹⁾	92,2 \$	80,7 \$	326,0 \$	241,1 \$

1) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

2) Tous les ajustements sont comptabilisés après impôt sur le résultat.

Placements et autres activités

Le tableau qui suit présente les ventes, le BAIIA, le résultat d'exploitation, le résultat net lié aux activités poursuivies, le résultat net lié aux activités abandonnées et le résultat net pour le secteur des placements et autres activités.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le			Période de 39 semaines close le		
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	Variation en \$	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	Variation en \$
Ventes ¹⁾	- \$	0,3 \$	(0,3) \$	- \$	4,5 \$	(4,5) \$
BAIIA ¹⁾	38,2	6,6	31,6	74,5	20,3	54,2
Résultat d'exploitation						
FPI Crombie ²⁾³⁾	7,3	0,2	7,1	23,6	12,3	11,3
Partenariats immobiliers ⁴⁾	24,2	8,4	15,8	43,6	19,5	24,1
Autres activités, après les charges du siège social ¹⁾⁵⁾	6,3	(2,1)	8,4	6,6	(11,8)	18,4
	37,8	6,5	31,3	73,8	20,0	53,8
Résultat net lié aux activités poursuivies	28,1	2,5	25,6	54,2	10,1	44,1
Résultat net lié aux activités abandonnées	-	(6,0)	6,0	-	85,1	(85,1)
Résultat net	28,1	(3,5)	31,6	54,2	95,2	(41,0)

1) Les résultats tirés d'Empire Theatres ont été comptabilisés dans les activités abandonnées de l'exercice 2014.

2) Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 41,5 % (41,6 % au 1^{er} février 2014) dans le FPI Crombie.

3) Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014 comprenait des coûts non récurrents de 2,5 millions de dollars relatifs au financement de l'acquisition de 70 immeubles acquis par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway.

4) Participations dans Genstar.

5) Le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014 comprenaient des coûts de restructuration organisationnelle et de réorganisation respectifs de 0,7 million de dollars et de 9,1 millions de dollars.

Au 31 janvier 2015, le portefeuille de placements d'Empire, y compris les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie et Genstar, se composait de ce qui suit :

	31 janvier 2015			3 mai 2014			1 ^{er} février 2014		
(en millions de dollars)	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent
Participations dans des entreprises associées									
FPI Crombie	729,9 \$	369,7 \$	360,2 \$	682,9 \$	333,5 \$	349,4 \$	681,3 \$	336,5 \$	344,8 \$
Partenariats immobiliers canadiens ¹⁾	134,6	134,6	-	143,7	143,7	-	148,7	148,7	-
Partenariats immobiliers américains ¹⁾	54,7	54,7	-	67,3	67,3	-	66,7	66,7	-
Autres placements ^{1) 2) 3)}	24,5	24,5	-	24,8	24,8	-	24,5	24,5	-
Participations dans des coentreprises									
Canadian Digital Cinema Partnership ¹⁾	9,6	9,6	-	9,7	9,7	-	9,8	9,8	-
	953,3 \$	593,1 \$	360,2 \$	928,4 \$	579,0 \$	349,4 \$	931,0 \$	586,2 \$	344,8 \$

1) Selon l'hypothèse voulant que la juste valeur corresponde à la valeur comptable.

2) Comprend un placement dans les débetures de second rang non garanties convertibles de série D du FPI Crombie (les « débetures ») d'une valeur de marché de 24,5 millions de dollars (24,3 millions de dollars au 1^{er} février 2014). Au cours du premier trimestre de l'exercice 2013, la Société a acheté pour 24,0 millions de dollars de débetures qui avaient une valeur de marché de 24,3 millions de dollars au 1^{er} février 2014, de 24,8 millions de dollars au 3 mai 2014 et de 24,5 millions de dollars au 31 janvier 2015.

3) Au quatrième trimestre de l'exercice 2014, la Société a liquidé des placements non essentiels d'une valeur de 0,2 million de dollars, lesquels étaient jusqu'alors inclus dans les autres placements.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation des placements et autres activités s'est établi à 37,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 6,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 31,3 millions de dollars.

Les facteurs ayant contribué au résultat d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

- Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence provenant de la participation de la Société dans le FPI Crombie s'est élevé à 7,3 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, en hausse de 7,1 millions de dollars par rapport au montant de 0,2 million de dollars comptabilisé pour le troisième trimestre de l'exercice 2014. L'augmentation s'explique principalement par des profits sur les ventes d'immeubles.
- Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence provenant des participations de la Société dans les partenariats immobiliers (Genstar) s'est élevé à 24,2 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, en hausse de 15,8 millions de dollars par rapport aux 8,4 millions de dollars comptabilisés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des ventes de terrains et de maisons.
- L'apport des autres activités (après les charges du siège social) au résultat d'exploitation s'est chiffré à 6,3 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à (2,1) millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2014, ce qui représente une amélioration de 8,4 millions de dollars. La progression du résultat d'exploitation est principalement attribuable aux profits sur les ventes d'immeubles.

Le résultat d'exploitation inscrit par le secteur des placements et autres activités s'est élevé à 73,8 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, en hausse de 53,8 millions de dollars comparativement à celui de 20,0 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les facteurs ayant contribué au résultat d'exploitation de la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015 se détaillent comme suit :

- Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence provenant de la participation de la Société dans le FPI Crombie s'est élevé à 23,6 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, en hausse de 11,3 millions de dollars par rapport aux 12,3 millions de dollars comptabilisés pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les profits sur les ventes d'immeubles.
- Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence provenant des participations de la Société dans les partenariats immobiliers (Genstar) s'est élevé à 43,6 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, en hausse de 24,1 millions de dollars comparativement aux 19,5 millions de dollars comptabilisés pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des ventes de terrains et de maisons dont il est question ci-dessus.
- L'apport des autres activités, après les charges du siège social, au résultat d'exploitation s'est chiffré à 6,6 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, ce qui représente une amélioration de 18,4 millions de dollars par rapport aux (11,8) millions de dollars comptabilisés pour la période correspondante de l'exercice précédent. La progression du résultat d'exploitation est attribuable principalement aux profits sur les ventes d'immeubles.

Résultat net

L'apport des placements et autres activités au résultat net consolidé d'Empire s'est chiffré à 28,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à (3,5) millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2014. Cette hausse de 31,6 millions de dollars est principalement attribuable à une augmentation de 25,6 millions de dollars du résultat net lié aux activités poursuivies.

L'apport des placements et autres activités au résultat net consolidé d'Empire s'est chiffré à 54,2 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, comparativement à 95,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2014. Cette diminution de 41,0 millions de dollars, qui est attribuable au recul de 85,1 millions de dollars du résultat net lié aux activités abandonnées, a été en partie compensée par une hausse de 44,1 millions de dollars du résultat net lié aux activités poursuivies. La diminution de 85,1 millions de dollars du résultat net lié aux activités abandonnées s'explique surtout par l'incidence qu'avait eue le profit de 104,2 millions de dollars sur la sortie d'actifs comptabilisé lors de la vente d'Empire Theatres au cours de l'exercice 2014.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit résume les principales informations financières tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour chacun des huit derniers trimestres.

	Exercice 2015			Exercice 2014			Exercice 2013 ¹⁾	
	T3 31 janv. 2015	T2 1 ^{er} nov. 2014	T1 2 août 2014	T4 3 mai 2014	T3 1 ^{er} févr. 2014	T2 2 nov. 2013	T1 3 août 2013	T4 4 mai 2013
(en millions de dollars, sauf les montants par action)								
Ventes ²⁾	5 940,5 \$	5 995,1 \$	6 222,7 \$	5 945,9 \$	6 003,9 \$	4 414,3 \$	4 595,3 \$	4 242,7 \$
BAIIA	322,5	324,3	342,7	147,4	188,9	196,8	222,2	238,6
Résultat d'exploitation	203,6	204,2	219,6	22,9	65,3	106,4	133,9	150,3
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	123,6	116,9	123,1	1,5	6,4	60,5	82,6	102,5
Résultat net lié aux activités abandonnées	-	-	-	(0,7)	(6,0)	108,7	(17,6)	3,4
Résultat net ³⁾	123,6 \$	116,9 \$	123,1 \$	0,8 \$	0,4 \$	169,2 \$	65,0 \$	105,9 \$
Résultat de base par action								
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	1,34 \$	1,27 \$	1,33 \$	0,02 \$	0,07 \$	0,89 \$	1,22 \$	1,51 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	-	-	-	(0,01)	(0,07)	1,60	(0,26)	0,05
Résultat net ³⁾	1,34 \$	1,27 \$	1,33 \$	0,01 \$	- \$	2,49 \$	0,96 \$	1,56 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions)	92,3	92,3	92,3	92,3	92,0	68,0	67,9	67,9
Résultat dilué par action								
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	1,34 \$	1,27 \$	1,33 \$	0,02 \$	0,07 \$	0,89 \$	1,21 \$	1,51 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	-	-	-	(0,01)	(0,07)	1,59	(0,26)	0,05
Résultat net ³⁾	1,34 \$	1,27 \$	1,33 \$	0,01 \$	- \$	2,48 \$	0,95 \$	1,56 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en millions)	92,4	92,3	92,3	92,4	92,1	68,2	68,2	68,1

- 1) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du rapport de gestion de l'exercice 2014.
- 2) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé résumé du résultat net du trimestre en cours.
- 3) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

Les ventes inscrites pour le trimestre écoulé ont été inférieures de 1,1 % à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce recul était attendu, puisqu'il avait été prévu que la rationalisation du réseau entraînerait une diminution d'environ 400 millions de dollars des ventes annuelles. Le fléchissement des ventes est également attribuable à l'incidence négative qu'a eue la baisse des prix du pétrole sur les ventes de carburant réalisées durant le trimestre. Pour chacun des six trimestres restants présentés dans le tableau ci-dessus, les ventes de la Société ont enregistré une progression par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La progression continue des ventes s'explique principalement par les acquisitions réalisées et par la croissance interne qui ont résulté de l'adhésion de la Société à une stratégie d'établissement de prix concurrentiels, de l'augmentation de la superficie de vente au détail en pieds carrés découlant des nouveaux magasins et des agrandissements, de l'amélioration du service à l'échelle des magasins et de l'innovation en matière de produits et services.

Les ventes comprennent les fluctuations attribuables aux pressions du marché inflationniste et déflationniste en glissement trimestriel. Sobeys subit les facteurs saisonniers, en particulier au cours des mois d'été et des périodes des fêtes, comme en témoignent les résultats présentés dans le tableau précédent.

Les résultats du trimestre clos le 1^{er} février 2014 étaient les premiers résultats trimestriels qui tenaient compte des activités de Safeway. Les ventes consolidées et le résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, ont été touchés par les activités de Safeway, les autres activités d'investissement de la Société, le milieu concurrentiel, les initiatives de gestion des coûts, les prix des aliments, les tendances du secteur d'activité en général, le caractère cyclique du marché immobilier résidentiel et commercial et les autres facteurs de risque dont il est fait mention à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2014.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les principales composantes des flux de trésorerie pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, comparativement au trimestre de 13 semaines et à la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014 :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014
Résultat net	124,8 \$	(1,7) \$	378,2 \$	242,1 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie	196,3	211,4	619,2	401,7
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie	30,2	(20,3)	(38,9)	(126,6)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(7,6)	(22,0)	(55,7)	(168,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	343,7	167,4	902,8	348,7
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(32,2)	(4 116,2)	(136,9)	(5 045,7)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(365,2)	3 440,9	(872,4)	4 526,4
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(53,7) \$	(507,9) \$	(106,5) \$	(170,6) \$

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le troisième trimestre de l'exercice 2015 ont totalisé 343,7 millions de dollars, comparativement à 167,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice 2014, soit une hausse de 176,3 millions de dollars. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse du résultat net et à la plus grande variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie au troisième trimestre de l'exercice 2015.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015 ont totalisé 902,8 millions de dollars, comparativement à 348,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 554,1 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du résultat net et du montant inscrit au titre des éléments sans effet sur la trésorerie et des autres éléments de trésorerie pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015.

Le tableau qui suit présente les variations des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie ainsi que la ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie pour le troisième trimestre de l'exercice 2015 comparativement à la variation nette enregistrée au troisième trimestre de l'exercice 2014.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janv. 2015	1 ^{er} nov. 2014	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014
			T3 exercice 2015	T3 exercice 2014
			Variation	Variation ¹⁾
Créances	482,0 \$	485,4 \$	3,4 \$	(42,7) \$
Stocks	1 342,2	1 383,0	40,8	(390,7)
Charges payées d'avance ¹⁾	83,5	107,3	23,8	57,3
Fournisseurs et autres créditeurs	(2 247,5)	(2 288,3)	(40,8)	275,5
Provisions	(69,8)	(73,6)	(3,8)	11,2
Incidence des reclassements sur le fonds de roulement ¹⁾	(6,8)	-	6,8	69,1
Total	(416,4) \$	(386,2) \$	30,2 \$	(20,3) \$

1) Compte tenu des honoraires de prise ferme de 36,8 millions de dollars liés au placement de reçus de souscription dont la clôture a eu lieu le 31 juillet 2013. Voir la rubrique « Capitaux propres » du présent rapport de gestion.

La prise en compte des activités de Safeway dans les résultats du trimestre de 13 semaines clos le 1^{er} février 2014 est le principal facteur qui explique l'importante variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie qui a été enregistrée au troisième trimestre de l'exercice 2014 par rapport à celle enregistrée au troisième trimestre de l'exercice 2015, notamment en ce qui a trait à ce qui suit :

- Les stocks ont diminué de 40,8 millions de dollars, alors qu'ils avaient augmenté de 390,7 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les fournisseurs et autres crédateurs ont diminué de 40,8 millions de dollars, alors qu'ils avaient augmenté de 275,5 millions de dollars au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les créances ont diminué de 3,4 millions de dollars, tandis qu'elles avaient augmenté de 42,7 millions de dollars au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 32,2 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2015, en baisse de 4 084,0 millions de dollars comparativement à celles de 4 116,2 millions de dollars inscrites pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement enregistrée pour le trimestre écoulé est principalement attribuable à la diminution des sorties liées aux acquisitions d'entreprises, qui se sont chiffrées à 2,1 millions de dollars (5 801,9 millions de dollars en 2014), contrebalancée par l'incidence qu'avaient eue, au cours de l'exercice précédent, le produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et la diminution des fonds entiers découlant de l'acquisition de Canada Safeway.

Pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 136,9 millions de dollars, comparativement à 5 045,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 4 908,8 millions de dollars. La diminution des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement enregistrée pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015 est principalement attribuable à la baisse des sorties liées aux acquisitions d'entreprises, qui se sont chiffrées à 8,4 millions de dollars (5 814,2 millions de dollars en 2014), contrebalancée par l'incidence qu'avait eue, au cours de l'exercice précédent, le produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles découlant de l'acquisition de Canada Safeway.

Le tableau qui suit indique le nombre total de magasins dans lesquels Sobeys a investi au cours du trimestre de 13 semaines et de la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 comparativement au trimestre de 13 semaines et à la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014 :

Nombre de magasins	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014
Ouvertures/relocalisations/acquisitions	12	25	50	57
Acquis dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway	-	223	-	223
Agrandissements	4	3	6	3
Changements de bannière/réaménagements	-	1	12	8
Fermetures – cours normal des activités	5	6	20	22
Dessaisissements – exigés par le Bureau de la concurrence	-	-	11	-
Fermetures – rationalisation du réseau	8	-	38	-

Le tableau qui suit indique la variation de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activité pour le trimestre de 13 semaines clos le 31 janvier 2015 et la période de 52 semaines close à cette date :

(en milliers de pieds carrés)	Trimestre de 13 semaines clos le 31 janvier 2015	Période de 52 semaines close le 31 janvier 2015
Ouvertures	192	777
Relocalisations	-	52
Acquisitions	-	141
Changements de bannière	-	-
Conversions de bannière	-	(2)
Agrandissements	25	40
Fermetures – cours normal des activités	(49)	(415)
Variation nette avant l'incidence des dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence et de la rationalisation du réseau	168	593
Dessaisissements – exigés par le Bureau de la concurrence	-	(1 173)
Fermetures – rationalisation du réseau	(314)	(1 207)
Variation nette, compte tenu des dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence et de la rationalisation du réseau	(146)	(1 787)

Au 31 janvier 2015, Sobeys comptait une superficie totale de 37,5 millions de pieds carrés, soit une diminution de 4,6 % par rapport aux 39,3 millions de pieds carrés enregistrés à la clôture du troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence et à la rationalisation du réseau.

Abstraction faite des dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence et de la rationalisation du réseau, la superficie en pieds carrés de Sobeys au 31 janvier 2015 a augmenté de 1,5 % par rapport à la superficie en pieds carrés au 1^{er} février 2014.

Activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 365,2 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à des entrées de trésorerie de 3 440,9 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2014. Cette variation s'explique par l'émission de titres d'emprunts à long terme et d'actions de catégorie A sans droit de vote réalisée au cours de l'exercice 2014, ainsi que par la hausse des versements effectués sur la dette à long terme au cours de l'exercice écoulé. Les fonds qui ont été tirés de l'émission de titres d'emprunt à long terme et d'actions de catégorie A sans droit de vote réalisée au cours de l'exercice 2014 ont servi à financer en partie l'acquisition de Canada Safeway.

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 872,4 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, comparativement à des entrées de trésorerie de 4 526,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par les facteurs mentionnés dans le paragraphe précédent.

Au cours de la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, Sobeys a réalisé un placement privé dans le cadre duquel elle a émis des billets de premier rang non garantis à taux variable d'un capital total de 300,0 millions de dollars. Le produit net de cette émission de titres d'emprunt, jumelé aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et au produit qui a été tiré de la vente de magasins, a été affecté au remboursement des emprunts bancaires.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ servent à mesurer la variation des flux de trésorerie disponibles pour le remboursement de la dette, les versements de dividendes et d'autres activités d'investissement et de financement de la Société. Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon les PCGR pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 et le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	343,7 \$	167,4 \$	902,8 \$	348,7 \$
Ajout : Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ²⁾	155,3	19,4	320,3	298,9
Moins : Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(171,3)	(165,3)	(363,4)	(385,8)
Flux de trésorerie disponibles	327,7 \$	21,5 \$	859,7 \$	261,8 \$

1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 1^{er} février 2014 ne tiennent pas compte de la cession-bail de 991,3 millions de dollars visant les actifs immobiliers acquis par le FPI Crombie, somme qui a été utilisée simultanément pour financer en partie l'acquisition de Canada Safeway.

Les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 327,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 21,5 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2014. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles tient à l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, ainsi qu'à l'augmentation du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement liée au dessaisissement d'installations de fabrication et de la vente de neuf immeubles au FPI Crombie.

Les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 859,7 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, comparativement à 261,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles découle des facteurs mentionnés dans le paragraphe précédent et des dessaisissements de magasins exigés par le Bureau de la concurrence dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Structure du capital

Au 31 janvier 2015, le capital social de la Société s'établissait comme suit :

	Autorisé Nombre d'actions	Émis et en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars
Actions privilégiées 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	-	- \$
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	257 044 056	58 071 388	2 101,8
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote	40 800 000	34 260 763	7,6
			2 109,4 \$

Principales mesures de la situation financière

Les principales mesures de la situation financière sont présentées dans le tableau suivant :

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	31 janv. 2015	3 mai 2014	1 ^{er} févr. 2014
Capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 920,8 \$	5 700,5 \$	5 704,4 \$
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾	64,13 \$	61,75 \$	61,82 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	2 802,0 \$	3 497,9 \$	3 891,5 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	32,1 %	38,0 %	40,6 %
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ¹⁾	29,5 %	35,0 %	38,7 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ¹⁾²⁾³⁾	2,5 x	4,6 x	4,6 x
Ratio du BAIIA sur les charges d'intérêts ¹⁾²⁾⁴⁾	7,6 x	5,8 x	8,5 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	1,1 x	1,0 x	1,1 x
Total des actifs	11 914,0 \$	12 238,0 \$	12 420,7 \$

1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Les ratios pour le 3 mai 2014 et le 1^{er} février 2014 ne comprennent pas le BAIIA ni les charges d'intérêts liés aux activités abandonnées.

3) Calculé à partir du BAIIA pour les quatre derniers trimestres.

4) Calculé à partir du BAIIA et des charges d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Le ratio de la dette consolidée sur le capital total a diminué de 5,9 points de pourcentage pour se fixer à 32,1 % au 31 janvier 2015, comparativement à 38,0 % au 3 mai 2014. Cette baisse est en grande partie attribuable à la diminution de la dette à long terme qui a résulté des remboursements de 1 115,2 millions de dollars effectués sur la dette au cours de la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015 (370,1 millions de dollars en 2014), à la diminution de 2 902,2 millions de dollars des émissions de titres d'emprunt par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, de même qu'à la hausse des résultats non distribués enregistrée pour l'exercice.

Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA a diminué pour s'établir à 2,5 fois, comparativement à 4,6 fois le 3 mai 2014, en raison de la réduction de la dette à long terme dont il est fait mention dans le paragraphe précédent et de la hausse du résultat pour l'exercice. L'augmentation du ratio de couverture des charges d'intérêts par le BAIIA (7,6 fois, comparativement à 5,8 fois au 3 mai 2014) est attribuable à la hausse des charges d'intérêts sur 12 mois (150,5 millions de dollars, comparativement à 129,4 millions de dollars au 3 mai 2014) et à la hausse du BAIIA sur 12 mois (1 136,9 millions de dollars, comparativement à 755,3 millions de dollars au 3 mai 2014).

La Société affichait un ratio des actifs courants sur les passifs courants de 1,1 fois au 31 janvier 2015, comparativement à un ratio de 1,0 fois au 3 mai 2014.

Le 4 novembre 2013, la Société a reporté l'échéance de ses facilités de crédit au 4 novembre 2017. Le 6 juin 2014, une modification a été apportée à la facilité de crédit en vue de ramener le montant disponible de 450,0 millions de dollars à 250,0 millions de dollars.

En vertu d'une convention datée du 30 octobre 2013, Sobeys a établi de nouvelles facilités de crédit relativement à l'acquisition de Canada Safeway. La convention porte sur une facilité de crédit à terme décroissante non renouvelable (la « facilité d'acquisition ») de 1 825,0 millions de dollars, sur une facilité de crédit-relais non décroissante et non renouvelable (la « facilité de crédit-relais ») de 1 327,9 millions de dollars ainsi que sur une facilité de crédit à terme renouvelable (la « facilité à terme renouvelable ») de 450,0 millions de dollars.

Le 4 novembre 2013, la facilité à terme renouvelable a remplacé la facilité de crédit à terme renouvelable non garantie précédente de 450,0 millions de dollars de Sobeys, la facilité d'acquisition a été entièrement utilisée pour un montant de 1 825,0 millions de dollars et un montant de 200,0 millions de dollars a été prélevé sur la facilité de crédit-relais afin de financer en partie l'acquisition de Canada Safeway. En date du 31 janvier 2015, le solde de la facilité d'acquisition s'élevait à 685,0 millions de dollars, la facilité de crédit-relais était échue et avait été entièrement remboursée, et la Société avait émis 54,3 millions de dollars de lettres de crédit relativement à la facilité à terme renouvelable (79,0 millions de dollars en date du

3 mai 2014). Les intérêts à verser sur la facilité d'acquisition et la facilité de crédit renouvelable fluctuent en fonction des changements du taux des acceptations bancaires ou du taux préférentiel canadien, et les deux facilités échoient le 4 novembre 2017.

Le 14 juillet 2014, Sobeys a mené à bien le placement privé de billets non garantis de premier rang à taux variable d'un capital totalisant 300,0 millions de dollars. Ces billets, qui viennent à échéance le 14 juillet 2016, porteront intérêt à un taux égal à celui des acceptations bancaires à trois mois majoré de 63 points de base, le taux exact devant être fixé trimestriellement. Le produit net du placement a servi à rembourser l'encours de la facilité d'acquisition. Des charges de financement différées de 0,9 million de dollars ont été engagées lors des prélèvements sur les billets non garantis de premier rang et ont été déduites des montants de la dette à long terme à des fins de présentation.

Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a attribué à Sobeys la notation de crédit BBB (faible), avec perspectives stables, tandis que Standard and Poor's (« S&P ») lui a attribué la notation de crédit BBB-, avec perspectives négatives.

La Société est d'avis que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie en caisse, ses facilités de crédit bancaire inutilisées et ses flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation lui permettront de financer ses dépenses d'investissement futures, ses cotisations au régime de retraite, son fonds de roulement, ses obligations actuelles liées à sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ces exigences et respecter les autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier les sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

La Société a conclu des clauses restrictives financières auprès de ses créanciers en appui aux différentes facilités de crédit. La Société a respecté toutes ces clauses au cours du trimestre de 13 semaines et de la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015.

Capitaux propres

L'augmentation de 216,4 millions de dollars des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2014 reflète principalement la croissance des résultats non distribués. La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 64,13 \$ au 31 janvier 2015, comparativement à 61,82 \$ au 1^{er} février 2014.

Le tableau qui suit présente le capital social de la Société au 31 janvier 2015 ainsi qu'à la clôture du trimestre correspondant de l'exercice précédent :

(nombre d'actions)	Trimestre de 13 semaines clos le	
	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014
Actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises et en circulation à l'ouverture	58 071 388	33 709 996
Émises au cours du trimestre	-	24 306 880
Émises et en circulation à la clôture	58 071 388	58 016 876
Actions ordinaires de catégorie B		
Émises et en circulation à l'ouverture	34 260 763	34 260 763
Émises au cours du trimestre	-	-
Total des actions émises et en circulation à la clôture	34 260 763	34 260 763

Le 11 juin 2014, 77 039 options ont été exercées, ce qui a entraîné l'émission de 19 225 actions de catégorie A sans droit de vote.

Les dividendes versés aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et aux détenteurs d'actions ordinaires de catégorie B ont totalisé 24,9 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015 (0,27 \$ par action), comparativement à 24,0 millions de dollars (0,26 \$ par action) pour le troisième trimestre de l'exercice 2014.

Le 31 juillet 2013, dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway, la Société a annoncé qu'elle avait conclu son placement déjà annoncé de 21,1 millions de reçus de souscription au prix de 76,00 \$ par reçu de souscription et que le syndicat de preneurs fermes avait exercé intégralement son option de surallocation de 3,165 millions de reçus de souscription pour un total de 24 265 000 reçus de souscription. Le produit brut a totalisé 1 844,1 millions de dollars environ. À la clôture de l'acquisition de Canada Safeway, les 24 265 000 reçus de souscription ont été échangés contre des actions de catégorie A sans droit de vote, et le produit net a servi à financer en partie l'acquisition de Canada Safeway. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'acquisition de Canada Safeway, voir la rubrique « Acquisition d'entreprises » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2014.

Au 12 mars 2015, la Société comptait 59 619 458 actions de catégorie A sans droit de vote et 32 712 693 actions ordinaires de catégorie B en circulation, ainsi que 1 124 101 options visant l'acquisition d'un total de 1 124 101 actions de catégorie A sans droit de vote.

Instruments financiers

Dans le cadre de la stratégie de gestion des risques d'Empire, la Société surveille activement ses expositions à divers risques financiers, notamment le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises. La Société a parfois recours à des instruments de couverture, au besoin, afin d'atténuer son exposition aux risques. Elle n'utilise toutefois aucun instrument de couverture à des fins spéculatives. Le recours à ces instruments par la Société n'a pas eu d'incidence importante sur le résultat pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 ou pour les périodes comparatives de l'exercice 2014.

Lorsque la Société ou ses filiales concluent un contrat visant un instrument financier, elles courent éventuellement un risque de crédit lié à la défaillance potentielle de la contrepartie à l'égard du contrat. Afin d'atténuer ce risque, la Société surveille régulièrement la solvabilité de ses diverses contreparties au contrat et prendra, au besoin, des mesures correctives si le profil de crédit de la contrepartie change énormément.

Le 30 janvier 2015, la Société a dénoué un swap de devises variable-variable qui était entré en vigueur en juillet 2008, ce qui lui a rapporté un profit de 0,7 million de dollars, et elle a conclu un nouveau swap de devises variable-variable à taux fixe de 1,2775 dollar canadien/dollar américain pour réduire le risque de change lié à un emprunt à taux variable libellé en dollars américains. Les modalités du swap correspondent aux modalités de l'emprunt. Au 31 janvier 2015, la Société a comptabilisé un passif de 0,3 million de dollars relativement à cet instrument. La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 10,0 % des cours de change applicables aurait une incidence de plus (moins) 2,2 millions de dollars sur la juste valeur du swap et de plus (moins) 1,5 million de dollars sur les autres éléments du résultat global.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt décroissant pour un montant nominal initial de 598,7 millions de dollars au taux fixe de 1,4 %, qui est entré en vigueur le 12 mai 2014 et qui vise à couvrir le taux d'intérêt d'une partie de la facilité d'acquisition. À la clôture du troisième trimestre de l'exercice 2015, le montant nominal s'élevait à 280,7 millions de dollars. Le swap de taux d'intérêt échoit le 31 décembre 2015. Au 31 janvier 2015, la Société a comptabilisé un passif de 0,6 million de dollars relativement à cet instrument. La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 25 points de base des taux d'intérêt applicables aurait une incidence de plus (moins) 0,4 million de dollars sur la juste valeur de l'instrument et de plus (moins) 0,3 million de dollars sur les autres éléments du résultat global.

Afin d'atténuer le risque de change lié à certains achats de la Société en euros, Sobeys conclut des contrats de change à terme en répartissant les échéances afin de se protéger contre les incidences des variations de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Au 31 janvier 2015, la Société avait comptabilisé un passif de 2,0 millions de dollars représentant la juste valeur des contrats de change à terme libellés en euros. La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 10,0 % des cours de change applicables aurait une incidence de plus (moins) 3,9 millions de dollars sur la juste valeur et de plus (moins) 2,7 millions de dollars sur les autres éléments du résultat global.

Afin d'atténuer le risque de change lié à certains achats de la Société en livres sterling, Sobeys conclut des contrats de change à terme en répartissant les échéances afin de se protéger contre les incidences des variations de la valeur du dollar canadien par rapport à la livre sterling. Au 31 janvier 2015, la Société avait comptabilisé un actif de 0,2 million de dollars représentant la juste valeur des contrats de change à terme libellés en livres sterling. La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 10,0 % des cours de change applicables aurait une incidence de plus (moins) 0,2 million de dollars sur la juste valeur et de plus (moins) 0,2 million de dollars sur les autres éléments du résultat global.

Comptabilisation à la juste valeur

Lorsqu'un instrument financier est désigné comme couverture aux fins comptables, il est classé à la juste valeur par le biais du résultat net aux bilans et comptabilisé à la juste valeur. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers au 31 janvier 2015 sont fondées sur les cours des marchés pertinents et l'information disponible à la date de clôture. La Société détermine la juste valeur de chaque instrument financier en référence au cours acheteur, au cours vendeur et au cours moyen externes et de tiers, selon le cas, sur un marché actif. Dans les marchés inactifs, les justes valeurs sont fondées sur des modèles d'évaluation internes et externes, comme les flux de trésorerie actualisés, à l'aide de données observées sur les marchés. Les justes valeurs déterminées à l'aide de modèles d'évaluation nécessitent le recours à des hypothèses afin de déterminer le montant et le calendrier des flux de trésorerie et les taux d'actualisation futurs prévus. La Société utilise principalement des données des marchés externes, y compris des facteurs comme les courbes de rendement des intérêts et les cours de change à terme, pour déterminer les justes valeurs. Les variations des taux d'intérêt et des cours de change, ainsi que d'autres facteurs, peuvent donner lieu à des fluctuations des justes valeurs dans les périodes à venir. La juste valeur de ces instruments financiers reflète le montant estimé que la Société paierait ou toucherait si elle devait régler les contrats à la date de clôture.

ACQUISITION D'ENTREPRISES

Acquisition de Canada Safeway

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015, la direction a terminé la répartition du prix d'acquisition lié à l'acquisition de Canada Safeway. Par conséquent, les ajustements suivants ont été apportés au bilan consolidé résumé au 1^{er} novembre 2014 : une augmentation de 42,8 millions de dollars des immobilisations incorporelles, une augmentation de 43,2 millions de dollars des immobilisations corporelles, une augmentation de 1,0 million de dollars des fournisseurs et autres créditeurs, une diminution de 4,8 millions de dollars des actifs d'impôt différé, une augmentation de 4,5 millions de dollars des passifs d'impôt différé, une diminution de 11,4 millions de dollars des autres actifs et passifs et une diminution de 64,3 millions de dollars du goodwill.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	
Stocks	451,0 \$
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	1 139,8
Actifs détenus en vue de la vente	391,4
Actifs acquis pour cession-bail	991,3
Immobilisations incorporelles	487,6
Actifs d'impôt différé	35,5
Fournisseurs et autres créditeurs	(398,7)
Obligations au titre des régimes de retraite	(137,5)
Passifs d'impôt différé	(13,2)
Autres actifs et passifs	38,1
Total des actifs nets identifiables	2 985,3 \$
Excédent de la contrepartie payée sur les actifs nets identifiables acquis affecté au goodwill	2 814,7 \$

Le goodwill de 2 814,7 millions de dollars a été comptabilisé comme excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé est principalement attribuable aux synergies attendues de l'intégration, au potentiel de croissance future prévue découlant des activités d'exploitation des magasins d'alimentation et à la clientèle des magasins de vente au détail acquis. Une tranche d'environ 2 102,2 millions de dollars du goodwill devrait être déductible à des fins fiscales.

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2015

i) Instruments financiers : Compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* afin de clarifier les exigences relatives à la compensation des actifs financiers et des passifs financiers dans les états financiers. Les modifications sont entrées en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2015 sans avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la Société ni sur ses informations à fournir.

ii) Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 21 *Droits ou taxes*, laquelle est une interprétation d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les droits ou taxes sont des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques qui sont imposées par les autorités publiques aux entités selon des dispositions légales ou réglementaires, à l'exception des impôts sur le résultat, qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12 *Impôts sur le résultat*, et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires. L'interprétation IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables qui entraîne le paiement du droit ou de la taxe. Cette interprétation est entrée en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2015 sans avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

iii) Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a modifié IAS 36 *Dépréciation d'actifs* pour préciser les exigences en matière d'information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs et des unités génératrices de trésorerie à l'égard desquels une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise pendant la période. Les modifications sont entrées en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2015 et elles n'ont eu aucune incidence importante sur les résultats financiers de la Société ni sur ses informations à fournir.

Méthodes comptables futures

i) Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, propose un modèle de dépréciation des pertes sur créances prévues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture et précise les informations à fournir correspondantes relatives aux activités de gestion du risque. La norme sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. IFRS 9 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a pas actuellement l'intention de s'en prévaloir.

ii) Produits

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. IFRS 15 remplace IAS 11 *Contrats de construction*, IAS 18 *Produits des activités ordinaires* ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle de même qu'un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, à l'exception des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes portant sur les contrats de location, les contrats

d'assurance et les instruments financiers. La nouvelle norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. IFRS 15 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a actuellement pas l'intention de s'en prévaloir.

iii) *Présentation des états financiers*

En décembre 2014, l'IASB a apporté des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui donnent des directives sur le recours au jugement lors de la préparation des états financiers et des informations à fournir. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption anticipée de la norme est autorisée, mais la Société n'a actuellement pas l'intention de s'en prévaloir.

La Société évalue actuellement l'incidence qu'auront les nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques établies par la Société font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion de l'exercice 2014.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le chef de la direction et le chef des services financiers et administratifs, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité des CIIF est l'Internal Control Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Aucune modification n'a été apportée aux CIIF de la Société au cours de la période ouverte le 2 novembre 2014 et close le 31 janvier 2015 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur les CIIF d'Empire.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société effectue des transactions entre parties liées auprès du FPI Crombie. À la clôture du troisième trimestre de l'exercice 2015, la Société détient une participation de 41,5 %, laquelle est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 30 mai 2014, le FPI Crombie a réalisé un appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 13,25 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, une filiale entièrement détenue de la Société a acquis des parts de société en commandite de catégorie B pour un montant d'environ 40,0 millions de dollars (qui sont convertibles à raison d'une part de société en commandite de catégorie B contre une part du FPI Crombie). Par conséquent, la participation de la Société dans le FPI Crombie est passée de 41,6 % à 41,5 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015, la Société a résilié un contrat de sous-location conclu avec le FPI Crombie et a engagé une charge de 2,7 millions de dollars. Cette charge est comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés résumés du résultat net.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2015, Sobey's, par l'intermédiaire de ses filiales entièrement détenues, a vendu neuf immeubles au FPI Crombie, puis a repris huit de ces immeubles à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles vendus s'est élevée à 103,5 millions de dollars et a donné lieu à un profit avant impôt de 2,0 millions de dollars, qui a été comptabilisé dans les états consolidés résumés du résultat net. La majeure partie du produit reçu a servi à rembourser des emprunts bancaires.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est mise en cause dans des réclamations et des litiges divers dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque significatif, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

Les incertitudes et les risques liés à des facteurs économiques et du secteur et la gestion du risque par la Société font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2014.

PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

Au cours du trimestre de 13 semaines et de la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, la Société a cotisé respectivement pour 2,6 millions de dollars et 6,9 millions de dollars (4,2 millions de dollars et 8,0 millions de dollars en 2014) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser environ 9,1 millions de dollars à ces régimes au cours de l'exercice 2015. La Société continue d'évaluer l'incidence des marchés financiers sur ses besoins de financement.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Après la clôture du troisième trimestre clos le 31 janvier 2015, Sobeys a vendu deux installations de fabrication à Agropur coopérative. Le produit total de ces transactions s'est chiffré à 221,4 millions de dollars. Des actifs de 201,8 millions de dollars se rapportant à ces installations de fabrication ont été comptabilisés dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 janvier 2015.

Après le 31 janvier 2015, Sobeys a vendu 22 immeubles à Econo-Malls Holdings #19 Inc., puis les a repris à bail. Le produit total de cette transaction s'est chiffré à 61,6 millions de dollars et a servi à rembourser les emprunts bancaires. Des actifs de 34,6 millions de dollars se rapportant à ces immeubles ont été comptabilisés dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 janvier 2015.

Après la clôture du trimestre, 1 548 070 actions ordinaires de catégorie B ont été converties en actions de catégorie A sans droit de vote.

Après le 31 janvier 2015, la Société a déposé un avis auprès de la Bourse de Toronto annonçant le rachat aux fins d'annulation d'au plus 1 788 584 actions de catégorie A sans droit de vote qui représentent approximativement 3 % des actions en circulation, sous réserve de l'obtention de l'autorisation des organismes de réglementation.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures, y compris le profit brut, le résultat d'exploitation et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité

d'Empire à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses exigences futures en matière de fonds de roulement, le service de sa dette en cours et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction ajuste certaines de ces mesures ainsi que d'autres mesures comme le BAIIA et le résultat net lié aux activités poursuivies afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance en glissement annuel plus comparables que les mesures de base, compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

Ces mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes qui s'en servent aussi pour évaluer la Société. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures de performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements au cours des deux périodes présentées.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important du contrôle des coûts et peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du résultat net lié aux activités poursuivies, avant les charges financières (après les produits financiers), l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles. L'exclusion de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles élimine en partie l'incidence sans effet sur la trésorerie du résultat d'exploitation.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important du contrôle des frais fixes et des frais variables (compte non tenu de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles) et peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur ainsi que la gestion globale des coûts d'exploitation fixes et variables. Un pourcentage croissant indique des coûts d'exploitation moins élevés en pourcentage des ventes. Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le BAIIA et les mesures conformes aux PCGR :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014
Résultat d'exploitation	203,6 \$	65,3 \$	627,4 \$	305,6 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ¹⁾	98,2	105,9	298,4	260,0
Amortissement des immobilisations incorporelles ¹⁾	20,7	17,7	63,7	42,3
BAIIA	322,5 \$	188,9 \$	989,5 \$	607,9 \$

1) L'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles d'Empire Theatres a été comptabilisé dans les activités abandonnées et, par conséquent, ces chiffres ne reflètent pas les chiffres présentés dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la Société.

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs des rubriques intitulées « Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés », « Vente au détail de produits alimentaires » et « Placements et autres activités » du présent rapport de gestion.
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté divisé par les ventes.
- Le résultat d'exploitation, ou le bénéfice avant les intérêts et l'impôt sur le résultat (« BAIL »), s'entend du calcul du résultat net lié aux activités poursuivies avant les charges financières (après les produits financiers) et l'impôt sur le résultat.
- La marge du résultat d'exploitation s'entend du résultat d'exploitation divisé par les ventes.
- Les charges d'intérêts s'entendent du calcul des charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti majoré des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global. La direction est d'avis que les charges d'intérêts représentent une mesure réelle de la charge au titre du service de la dette de la Société sans réduire le total des produits financiers. Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges d'intérêts avec les mesures conformes aux PCGR.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014	31 janv. 2015	1 ^{er} févr. 2014
Charges financières, montant net	36,9 \$	49,7 \$	121,7 \$	85,6 \$
Plus : produits financiers	0,2	0,4	0,9	9,7
Plus : profits (pertes) liés à la juste valeur des contrats à terme	0,4	-	0,6	(0,5)
Moins : charges financières liées à la retraite, montant net	(3,1)	(3,3)	(9,3)	(7,0)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(2,1)	(0,6)	(7,0)	(2,0)
Charges d'intérêts	32,3 \$	46,2 \$	106,9 \$	85,8 \$
Charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	32,2 \$	46,2 \$	106,5 \$	85,8 \$
Pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global	0,1	-	0,4	-
Charges d'intérêts	32,3 \$	46,2 \$	106,9 \$	85,8 \$

- La couverture d'intérêts s'entend du résultat d'exploitation divisé par les charges d'intérêts.
- Le résultat net ajusté lié aux activités poursuivies s'entend du résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société. Ces ajustements comprennent des éléments qui ne sont pas récurrents par nature et des éléments qui, lorsqu'ils sont ajustés, se traduisent par une représentation économique plus précise des activités commerciales sous-jacentes sur une base comparative. Le résultat net ajusté lié aux activités poursuivies est rapproché du résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, dans les paragraphes respectifs des rubriques intitulées « Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés », « Vente au détail de produits alimentaires » et « Placements et autres activités » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente le meilleur indicateur du total des obligations financières de la Société sur lesquelles elle verse des intérêts.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la dette consolidée représente une mesure plus exacte des obligations financières

de la Société, alors que l'intégralité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est appliquée sur l'obligation totale.

- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle.
- Le capital total net s'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette sur le capital total net. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total et les ratios de la dette consolidée nette sur le capital total net représentent des mesures sur lesquelles la structure du capital évolutive de la Société peut être analysée au fil du temps. Des ratios croissants indiqueraient que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital pour financer ses activités.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement de la dette consolidée, de la dette consolidée nette, du capital total net et du capital total d'Empire avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les bilans au 31 janvier 2015, au 3 mai 2014 et au 1^{er} février 2014, respectivement.

(en millions de dollars)	31 janv. 2015	3 mai 2014	1 ^{er} févr. 2014
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	28,1 \$	218,0 \$	374,9 \$
Dette à long terme	2 773,9	3 279,9	3 516,6
Dette consolidée	2 802,0	3 497,9	3 891,5
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(322,8)	(429,3)	(284,6)
Dette consolidée nette	2 479,2	3 068,6	3 606,9
Total des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 920,8	5 700,5	5 704,4
Capital total net	8 400,0 \$	8 769,1 \$	9 311,3 \$

(en millions de dollars)	31 janv. 2015	3 mai 2014	1 ^{er} févr. 2014
Dette consolidée	2 802,0 \$	3 497,9 \$	3 891,5 \$
Total des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 920,8	5 700,5	5 704,4
Capital total	8 722,8 \$	9 198,4 \$	9 595,9 \$

- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à plus de dette par dollar de BAIIA généré.
- Le ratio du BAIIA sur les charges d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par les charges d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de ses charges d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère plus de BAIIA par dollar de charges d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture d'intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation. Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 31 janvier 2015, au 3 mai 2014 et au 1^{er} février 2014.

(en millions de dollars, sauf les données par action)	31 janv. 2015	3 mai 2014	1 ^{er} févr. 2014
Capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 920,8 \$	5 700,5 \$	5 704,4 \$
Actions en circulation (de base)	92,332	92,310	92,278
Valeur comptable par action ordinaire	64,13 \$	61,75 \$	61,82 \$

- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedar.com.

Le 12 mars 2015
Stellarton (Nouvelle-Écosse), Canada

Empire Company Limited
Bilans consolidés résumés

Aux (non audités) (en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2015	3 mai 2014	1^{er} février 2014
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	322,8 \$	429,3 \$	284,6 \$
Créances	482,0	460,5	424,5
Stocks (note 4)	1 342,2	1 310,2	1 323,2
Charges payées d'avance	83,5	114,3	93,5
Prêts et autres créances	38,3	46,4	48,1
Actif d'impôt exigible	22,2	39,7	51,4
Actifs détenus en vue de la vente (note 5)	383,8	204,8	464,8
	2 674,8	2 605,2	2 690,1
Prêts et autres créances	60,8	52,5	52,9
Placements	24,5	24,8	24,5
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 6)	568,6	554,2	561,7
Autres actifs	34,9	30,3	41,0
Immobilisations corporelles	3 548,4	3 650,7	3 821,7
Immeubles de placement	102,9	104,5	91,5
Immobilisations incorporelles	949,3	950,8	916,8
Goodwill	3 787,3	4 134,0	4 085,5
Actifs d'impôt différé	162,5	131,0	135,0
	11 914,0 \$	12 238,0 \$	12 420,7 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	2 247,5 \$	2 246,0 \$	2 040,3 \$
Passif d'impôt exigible	57,3	21,0	34,7
Provisions	69,8	82,4	32,5
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 7)	28,1	218,0	374,9
	2 402,7	2 567,4	2 482,4
Provisions	120,6	140,7	57,4
Dette à long terme (note 7)	2 773,9	3 279,9	3 516,6
Autres passifs non courants	495,8	389,2	425,9
Passifs d'impôt différé	151,0	119,3	191,7
	5 944,0	6 496,5	6 674,0
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	2 109,4	2 108,6	2 107,9
Surplus d'apport	7,2	5,0	4,8
Résultats non distribués	3 802,0	3 585,9	3 594,7
Cumul des autres éléments du résultat global	2,2	1,0	(3,0)
	5 920,8	5 700,5	5 704,4
Participations ne donnant pas le contrôle	49,2	41,0	42,3
	5 970,0	5 741,5	5 746,7
	11 914,0 \$	12 238,0 \$	12 420,7 \$

Voir les notes.

Au nom du conseil,

 (signé) « Rob Dexter »
 Administrateur

 (signé) « Marc Poulin »
 Administrateur

Empire Company Limited États consolidés résumés du résultat net (non audités) (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	<i>Trimestre de 13 semaines</i> <i>clos le</i>		<i>Période de 39 semaines</i> <i>close le</i>	
	31 janvier 2015	1^{er} février 2014	31 janvier 2015	1^{er} février 2014
Ventes	5 940,5 \$	6 003,9 \$	18 158,3 \$	15 013,5 \$
Autres produits (note 8)	24,7	10,6	47,5	36,1
Part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	31,6	8,8	67,6	32,4
Charges d'exploitation				
Coût des ventes	4 460,8	4 531,8	13 652,1	11 508,2
Frais de vente et charges administratives	1 332,4	1 426,2	3 993,9	3 268,2
Résultat d'exploitation	203,6	65,3	627,4	305,6
Charges financières, montant net (note 9)	36,9	49,7	121,7	85,6
Résultat avant impôt sur le résultat	166,7	15,6	505,7	220,0
Impôt sur le résultat	41,9	11,3	127,5	63,0
Résultat net lié aux activités poursuivies	124,8	4,3	378,2	157,0
Résultat net lié aux activités abandonnées (note 10)	-	(6,0)	-	85,1
Résultat net	124,8 \$	(1,7) \$	378,2 \$	242,1 \$
Résultat pour la période attribuable :				
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1,2 \$	(2,1) \$	14,6 \$	7,5 \$
Aux propriétaires de la société mère				
Lié aux activités poursuivies	123,6	6,4	363,6	149,5
Lié aux activités abandonnées	-	(6,0)	-	85,1
	124,8 \$	(1,7) \$	378,2 \$	242,1 \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies et aux activités abandonnées (note 11)				
De base				
Lié aux activités poursuivies	1,34 \$	0,07 \$	3,94 \$	1,97 \$
Lié aux activités abandonnées	-	(0,07)	-	1,12
Total	1,34 \$	- \$	3,94 \$	3,09 \$
Dilué				
Lié aux activités poursuivies	1,34 \$	0,07 \$	3,94 \$	1,96 \$
Lié aux activités abandonnées	-	(0,07)	-	1,12
Total	1,34 \$	- \$	3,94 \$	3,08 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions (note 11)				
De base	92,3	92,0	92,3	76,0
Dilué	92,4	92,1	92,3	76,2

Voir les notes.

Empire Company Limited États consolidés résumés du résultat global (non audités) (en millions de dollars canadiens)	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014
Résultat net	124,8 \$	(1,7) \$	378,2 \$	242,1 \$
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net				
Profits latents (pertes latentes) sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 0,3 \$ et de 1,1 \$ [(0,2) \$ et (0,3) \$ en 2014]	(0,5)	0,4	(2,6)	0,7
Reclassement des pertes sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de néant et de (0,1) \$ (néant et néant en 2014)	0,1	-	0,3	-
Profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers disponibles à la vente, après impôt sur le résultat de néant et de néant (néant et 0,1 \$ en 2014)	(0,1)	0,1	(0,1)	(0,5)
Part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt sur le résultat de néant et de (0,2) \$ [(0,4) \$ et (0,6) \$ en 2014]	-	0,9	1,1	1,6
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	2,3	2,4	2,5	3,3
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				
Gains actuariels (pertes actuarielles) sur les régimes à prestations définies, après impôt sur le résultat de 19,1 \$ et de 26,3 \$ [7,6 \$ et (5,8) \$ en 2014]	(52,8)	(21,5)	(72,7)	15,5
Total du résultat global	73,8 \$	(19,4) \$	306,7 \$	262,7 \$
Total du résultat global pour la période attribuable :				
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1,2 \$	(2,1) \$	14,6 \$	7,5 \$
Aux propriétaires de la société mère	72,6	(17,3)	292,1	255,2
	73,8 \$	(19,4) \$	306,7 \$	262,7 \$
Total du résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère lié :				
Aux activités poursuivies	72,6 \$	(11,3) \$	292,1 \$	170,1 \$
Aux activités abandonnées (note 10)	-	(6,0)	-	85,1
	72,6 \$	(17,3) \$	292,1 \$	255,2 \$

Voir les notes.

Empire Company Limited
États consolidés résumés des variations des capitaux
propres
(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total attribuable à la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 4 mai 2013	319,3 \$	6,7 \$	(8,1) \$	3 406,9 \$	3 724,8 \$	31,3 \$	3 756,1 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(59,3)	(59,3)	-	(59,3)
Options d'achat d'actions du personnel	1,5	(1,9)	-	(3,0)	(3,4)	-	(3,4)
Transactions portant sur les capitaux propres effectuées avec des entités structurées	-	-	-	-	-	3,5	3,5
Émission d'actions ordinaires	1 787,1	-	-	-	1 787,1	-	1 787,1
Transactions effectuées avec les propriétaires	1 788,6	(1,9)	-	(62,3)	1 724,4	3,5	1 727,9
Résultat net	-	-	-	234,6	234,6	7,5	242,1
Autres éléments du résultat global							
Profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	-	-	0,7	-	0,7	-	0,7
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	-	(0,5)	-	(0,5)	-	(0,5)
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	15,5	15,5	-	15,5
Part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	1,6	-	1,6	-	1,6
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	-	-	3,3	-	3,3	-	3,3
Total du résultat global pour la période	-	-	5,1	250,1	255,2	7,5	262,7
Solde au 1^{er} février 2014	2 107,9 \$	4,8 \$	(3,0) \$	3 594,7 \$	5 704,4 \$	42,3 \$	5 746,7 \$
Solde au 3 mai 2014	2 108,6 \$	5,0 \$	1,0 \$	3 585,9 \$	5 700,5 \$	41,0 \$	5 741,5 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(74,8)	(74,8)	-	(74,8)
Options d'achat d'actions du personnel	0,8	2,2	-	-	3,0	-	3,0
Transactions portant sur les capitaux propres effectuées avec des entités structurées	-	-	-	-	-	(6,4)	(6,4)
Transactions effectuées avec les propriétaires	0,8	2,2	-	(74,8)	(71,8)	(6,4)	(78,2)
Résultat net	-	-	-	363,6	363,6	14,6	378,2
Autres éléments du résultat global							
Pertes latentes sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	-	-	(2,6)	-	(2,6)	-	(2,6)
Reclassement des pertes sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie au résultat	-	-	0,3	-	0,3	-	0,3
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	-	(0,1)	-	(0,1)	-	(0,1)
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	-	-	-	(72,7)	(72,7)	-	(72,7)
Part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	1,1	-	1,1	-	1,1
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	-	-	2,5	-	2,5	-	2,5
Total du résultat global pour la période	-	-	1,2	290,9	292,1	14,6	306,7
Solde au 31 janvier 2015	2 109,4 \$	7,2 \$	2,2 \$	3 802,0 \$	5 920,8 \$	49,2 \$	5 970,0 \$

Voir les notes.

Empire Company Limited
**Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie
(non audités) (en millions de dollars canadiens)**

	<i>Trimestre de 13 semaines clos le</i>		<i>Période de 39 semaines close le</i>	
	31 janvier 2015	1^{er} février 2014	31 janvier 2015	1^{er} février 2014
Activités d'exploitation				
Résultat net	124,8 \$	(1,7) \$	378,2 \$	242,1 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Amortissement	98,2	105,9	298,4	263,2
Impôt sur le résultat	41,9	8,8	127,5	76,5
Charges financières, montant net (notes 9 et 10)	36,9	49,9	121,7	86,3
Amortissement des immobilisations incorporelles	20,7	17,8	63,7	43,1
Profit sur la sortie d'actifs	(16,4)	(1,6)	(23,6)	(134,8)
Dépréciation d'actifs non financiers, montant net	4,2	(0,8)	2,8	(7,6)
Amortissement d'éléments différés	3,0	0,3	9,6	1,0
Part du résultat d'autres entités, après les dividendes reçus	21,3	8,9	37,4	21,5
Passif au titre des avantages du personnel	(2,4)	9,8	0,3	11,1
Augmentation de l'obligation au titre des baux à long terme	1,5	2,8	5,7	3,1
Augmentation (diminution) des provisions non courantes	(13,6)	2,9	(27,3)	(0,4)
Régime d'options sur actions	1,0	1,1	3,0	3,9
Pertes découlant de la réévaluation des actifs et des coûts de restructuration des activités abandonnées (note 10)	-	5,6	-	34,8
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie	30,2	(20,3)	(38,9)	(126,6)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(7,6)	(22,0)	(55,7)	(168,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	343,7	167,4	902,8	348,7
Activités d'investissement				
Augmentation nette des placements	(0,7)	(150,1)	(40,7)	(151,7)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(171,3)	(165,3)	(363,4)	(385,8)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	155,3	1 010,7	320,3	1 290,2
Entrées d'immobilisations incorporelles	(9,3)	(9,4)	(30,9)	(27,3)
Prêts et autres créances	1,9	(1,3)	(0,2)	19,0
Diminution des fonds entiers	-	987,1	-	-
Autres actifs et autres passifs non courants	(5,0)	7,6	(8,1)	(9,2)
Produit tiré de la vente de papier commercial adossé à des actifs	-	-	-	26,0
Acquisitions d'entreprises (note 13)	(2,1)	(5 801,9)	(8,4)	(5 814,2)
Intérêts perçus	0,2	0,3	0,9	3,8
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,2)	6,1	(6,4)	3,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(32,2)	(4 116,2)	(136,9)	(5 045,7)
Activités de financement				
Diminution de la dette bancaire	-	-	-	(6,0)
Émission de la dette à long terme (note 7)	34,1	2 044,8	402,1	3 304,3
Charges de financement différées liées à la dette (note 7)	-	(34,2)	(0,9)	(46,9)
Remboursement de la dette à long terme	(357,2)	(284,8)	(1 115,2)	(370,1)
Acquisitions d'options d'achat d'actions	-	-	-	(9,1)
Intérêts versés	(17,2)	(27,7)	(83,6)	(53,3)
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote, montant net	-	1 842,6	-	1 842,6
Frais d'émission d'actions	-	(75,8)	-	(75,8)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(24,9)	(24,0)	(74,8)	(59,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(365,2)	3 440,9	(872,4)	4 526,4
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(53,7)	(507,9)	(106,5)	(170,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	376,5	792,5	429,3	455,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	322,8 \$	284,6 \$	322,8 \$	284,6 \$

Voir les notes.

1. Entité présentant l'information financière

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») est une société canadienne dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. La Société est enregistrée au Canada et son siège social est situé au 115 King Street, Stellarton (Nouvelle-Écosse), Canada, B0K 1S0. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la période close le 31 janvier 2015 comprennent les comptes d'Empire, de toutes ses filiales, y compris ceux de Sobeys Inc. (« Sobeys »), filiale entièrement détenue, et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles elle exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les participations sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités de la Société dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires se subdivisent en cinq secteurs d'exploitation : Sobeys Ouest, Sobeys Ontario, Sobeys Québec, Sobeys Atlantique et Lawtons. Ces secteurs d'exploitation, dont les caractéristiques économiques sont semblables, sont regroupés en un même secteur à présenter nommé « Vente au détail de produits alimentaires ». Les secteurs à présenter de la Société comprennent la « Vente au détail de produits alimentaires » et les « Placements et autres activités ». Les activités de la Société dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires subissent des facteurs saisonniers et dépendent aussi des périodes de fêtes. Les ventes au détail sont habituellement plus élevées au troisième trimestre de la Société. L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai. Par conséquent, l'exercice comprend généralement 52 semaines, mais il compte 53 semaines tous les cinq ou six ans.

2. Mode de préparation

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle a été établie par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par conséquent, certaines informations, y compris celles des notes, qui figurent normalement dans les états financiers consolidés annuels ont été omises ou résumées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 3 mai 2014.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration le 12 mars 2015.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs et des passifs suivants, qui ont été présentés à leur juste valeur : les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments financiers classés comme disponibles à la vente et les régimes de rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités exige que la direction porte des jugements, effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés résumés et les notes. Les utilisations des estimations, des jugements et des hypothèses sont liées entre elles. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future touchée.

Les estimations, les jugements et les hypothèses qui pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont présentés dans les états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 3 mai 2014 et demeurent inchangés pour la période close le 31 janvier 2015.

3. Résumé des principales méthodes comptables

À l'exception des modifications suivantes, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis selon les mêmes méthodes comptables que celles présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 3 mai 2014.

(a) Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2015

(i) Instruments financiers : compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* afin de clarifier les exigences relatives à la compensation des actifs et des passifs financiers dans les états financiers. Les modifications sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2015 sans avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la Société ni sur ses informations à fournir.

(ii) Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 21 *Droits ou taxes*, laquelle est une interprétation d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les droits ou taxes sont des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques qui sont imposées par les autorités publiques aux entités selon des dispositions légales ou réglementaires, à l'exception des impôts sur le résultat qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12 *Impôts sur le résultat*, et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires. L'interprétation IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif relatif au paiement d'un droit ou d'une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables qui entraîne le paiement du droit ou de la taxe. Cette interprétation est entrée en vigueur au premier trimestre de 2015 sans avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

(iii) Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a modifié IAS 36 *Dépréciation d'actifs* pour préciser les exigences en matière d'information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs et des unités génératrices de trésorerie à l'égard desquels une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise pendant la période. Les modifications sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2015 et elles n'ont eu aucune incidence importante sur les résultats financiers et les informations à fournir de la Société.

(b) Méthodes comptables futures

(i) Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 9 *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, propose un modèle de dépréciation des pertes sur créances prévues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture et précise les informations à fournir correspondantes relatives aux activités de gestion du risque. La norme sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. IFRS 9 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a pas actuellement l'intention de s'en prévaloir.

(ii) Produits

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients*. IFRS 15 remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires* et IAS 11 *Contrats de construction* ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle de même qu'un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à l'exclusion des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. La nouvelle norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. IFRS 15 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a pas actuellement l'intention de s'en prévaloir.

(iii) Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a apporté des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers*, qui donne des directives sur le recours au jugement lors de la préparation des états financiers et des informations à fournir. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption anticipée est autorisée, mais la Société n'a actuellement pas l'intention de s'en prévaloir.

La Société évalue actuellement l'incidence qu'auront les nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

4. Stocks

Le coût des stocks (y compris ceux des activités abandonnées) comptabilisé en tant que charges au cours du trimestre de 13 semaines et de la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 s'est élevé à 4 460,8 \$ et à 13 652,1 \$ respectivement (4 533,4 \$ et 11 523,3 \$ au 1^{er} février 2014). La Société a comptabilisé une charge de 10,8 \$ (10,9 \$ au 1^{er} février 2014) correspondant à la réduction de valeur des stocks à la valeur nette de réalisation

Empire Company Limited
Notes
31 janvier 2015
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

pour les stocks disponibles au 31 janvier 2015. Il n'y a eu aucune reprise des stocks déjà réduits (néant au 1^{er} février 2014).

5. Actifs détenus en vue de la vente

La Société devait vendre 23 magasins de détail, ainsi que le précisait une des conditions de l'approbation réglementaire octroyée par le Bureau de la concurrence dans le cadre de l'acquisition par Sobeys, en novembre 2013, de la quasi-totalité des actifs et de la prise en charge de certains passifs de Canada Safeway ULC (l'« acquisition de Canada Safeway »). Outre les dessaisissements requis, la Société a convenu de vendre sept magasins supplémentaires en Colombie-Britannique, qui comprennent des établissements de Safeway et de Sobeys.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a vendu 19 de ces magasins de détail. Les onze magasins de vente au détail restants ont été vendus au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, pour un produit en trésorerie de 111,3 \$. La totalité du produit de ces ventes a servi à rembourser les emprunts bancaires.

Le 8 juillet 2014, Sobeys a annoncé la conclusion, avec Agropur coopérative, d'une entente visant la vente de quatre installations de transformation laitière de Safeway. En outre, des conventions à long terme d'approvisionnement en lait, en yogourt et en crème glacée entreront en vigueur au moment du transfert de ces installations à Agropur coopérative. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2015, une des installations a été vendue, ce qui a rapporté un produit de 62,6 \$ et donné lieu à un profit de 5,6 \$. Les ventes des installations restantes devraient avoir lieu au quatrième trimestre de l'exercice 2015 de la Société. Le produit qui sera tiré des ventes des trois installations restantes se chiffrera à environ 279,8 \$ et servira à rembourser les emprunts bancaires.

Le 2 décembre 2014, Sobeys a conclu avec la Boulangerie Canada Bread, Limitée une entente visant la vente de deux installations de fabrication de pain. Ces ventes devraient être conclues au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015 de la Société et rapporter un produit total d'environ 32,0 \$.

Des immobilisations corporelles de 52,9 \$, des immobilisations incorporelles de 12,9 \$ et un goodwill d'environ 239,4 \$ liés aux installations de fabrication dont il est question ci-dessus et à d'autres installations de fabrication de même que du matériel que la Société prévoit vendre étaient inclus dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 janvier 2015.

6. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les valeurs comptables des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence se détaillent comme suit :

	31 janvier 2015	1^{er} février 2014
Participations dans des entreprises associées		
Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »)	369,7 \$	336,5 \$
Partenariats immobiliers canadiens	134,6	148,7
Partenariats immobiliers américains	54,7	66,7
Participation dans des coentreprises		
Canadian Digital Cinema Partnership (« CDCP »)	9,6	9,8
Total	568,6 \$	561,7 \$

Les justes valeurs des participations fondées sur une bourse se présentent comme suit :

	31 janvier 2015	1^{er} février 2014
FPI Crombie	729,9 \$	681,3 \$

Les partenariats immobiliers canadiens et américains et CDCP ne sont pas inscrits en bourse; par conséquent, il n'existe pas de cours publiés.

Empire Company Limited
Notes
31 janvier 2015
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

7. Dette à long terme

Le 4 novembre 2013, la Société a reporté l'échéance de ses facilités de crédit au 4 novembre 2017. Le 6 juin 2014, une modification a été apportée à la facilité de crédit en vue de ramener le montant disponible de 450,0 \$ à 250,0 \$.

En vertu d'une convention datée du 30 octobre 2013, Sobeys a établi de nouvelles facilités de crédit relativement à l'acquisition de Canada Safeway. La convention portait sur une facilité de crédit à terme décroissante non renouvelable (la « facilité d'acquisition ») de 1 825,0 \$, sur une facilité de crédit-relais non décroissante et non renouvelable (la « facilité de crédit-relais ») de 1 327,9 \$ ainsi que sur une facilité de crédit à terme renouvelable (la « facilité à terme renouvelable ») de 450,0 \$.

Le 4 novembre 2013, la facilité à terme renouvelable a remplacé la facilité de crédit à terme renouvelable non garantie précédente de 450,0 \$ de Sobeys, la facilité d'acquisition a été entièrement utilisée pour un montant de 1 825,0 \$ et un montant de 200,0 \$ a été prélevé sur la facilité de crédit-relais afin de financer en partie l'acquisition de Canada Safeway. En date du 31 janvier 2015, le solde de la facilité d'acquisition s'élevait à 685,0 \$, la facilité de crédit-relais était échue et avait été entièrement remboursée et Sobeys avait émis des lettres de crédit de 54,3 \$ relativement à la facilité à terme renouvelable (79,0 \$ au 3 mai 2014). Les intérêts à verser sur la facilité d'acquisition et la facilité à terme renouvelable fluctuent en fonction des changements du taux des acceptations bancaires ou du taux préférentiel canadien, et les deux facilités échoient le 4 novembre 2017.

Le 14 juillet 2014, Sobeys a mené à bien le placement privé de billets non garantis de premier rang à taux variable d'un capital totalisant 300,0 \$. Ces billets, qui viennent à échéance le 14 juillet 2016, portent intérêt à un taux égal à celui des acceptations bancaires à trois mois majoré de 63 points de base, le taux exact devant être fixé trimestriellement. Le produit net du placement a servi à rembourser l'encours de la facilité d'acquisition. Des charges de financement différées de 0,9 \$ ont été engagées lors des prélèvements sur les billets non garantis de premier rang et ont été déduites des montants de la dette à long terme à des fins de présentation.

8. Autres produits

	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014
Profit sur la sortie d'actifs	16,4 \$	2,6 \$	23,5 \$	5,3 \$
Revenus locatifs tirés des immeubles détenus	8,1	7,8	23,0	24,9
Revenu de placement	0,2	0,3	0,9	1,6
Profits (pertes) de dilution	-	(0,1)	0,1	4,3
Total	24,7 \$	10,6 \$	47,5 \$	36,1 \$

Empire Company Limited
Notes
31 janvier 2015
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

9. Charges financières, montant net

Les produits financiers et les charges financières sont présentés sur la base du montant net dans les états consolidés résumés du résultat net.

	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014
Produits financiers				
Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	0,2 \$	0,3 \$	0,9 \$	8,5 \$
Profits liés à la juste valeur sur les couvertures des flux de trésorerie	-	0,1	-	-
Profit sur la sortie d'actifs financiers	-	-	-	1,2
Total des produits financiers	0,2	0,4	0,9	9,7
Charges financières				
Charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	32,2	46,2	106,5	85,8
Pertes (profits) liés à la juste valeur des contrats à terme	(0,4)	-	(0,6)	0,5
Pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global	0,1	-	0,4	-
Charges financières liées à la retraite, montant net	3,1	3,3	9,3	7,0
Charge de désactualisation des provisions	2,1	0,6	7,0	2,0
Total des charges financières	37,1	50,1	122,6	95,3
Charges financières, montant net	36,9 \$	49,7 \$	121,7 \$	85,6 \$

Empire Company Limited
Notes
31 janvier 2015
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

10. Activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2014, Empire Theatres a conclu ses transactions de vente d'actifs avec deux parties non liées. L'analyse des résultats d'exploitation liés aux activités abandonnées ainsi que des résultats comptabilisés à la suite de la réévaluation des groupes destinés à être cédés, de la vente des groupes destinés à être cédés et de la comptabilisation des coûts de restructuration se détaille comme suit :

	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014
Ventes	- \$	0,6 \$	- \$	127,5 \$
Charges, y compris les charges financières de néant et de néant (0,2 \$ et 0,7 \$ en 2014)	-	2,6	-	119,3
Résultat avant impôt sur le résultat lié aux activités abandonnées	-	(2,0)	-	8,2
Impôt sur le résultat	-	(0,2)	-	2,3
Résultat net lié aux activités abandonnées	-	(1,8)	-	5,9
Profit (perte) comptabilisé(e) à la réévaluation à la juste valeur des actifs des groupes destinés à être cédés diminuée des coûts de la vente, après impôt de néant et de néant (0,9 \$ et 6,2 \$ en 2014)	-	0,5	-	(15,7)
Profit (perte) sur la sortie d'actifs, après impôt de néant et de néant (0,2 \$ et 21,0 \$ en 2014)	-	(1,1)	-	104,2
Perte découlant de la comptabilisation des coûts de restructuration, après impôt de néant et de néant (1,6 \$ et 3,6 \$ en 2014)	-	(3,6)	-	(9,3)
Profit net (perte nette) découlant de la réévaluation d'actifs, de la sortie d'actifs et des coûts de restructuration	-	(4,2)	-	79,2
Résultat net lié aux activités abandonnées	- \$	(6,0) \$	- \$	85,1 \$

11. Résultat par action

Le résultat de base par action a été établi selon le nombre moyen pondéré des actions en circulation qui s'élevait respectivement à 92 332 151 et à 92 328 123 actions pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 (91 983 377 et 75 964 859 actions au 1^{er} février 2014).

Le nombre moyen pondéré d'actions ayant servi au calcul du résultat dilué par action peut être rapproché du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat de base par action comme suit :

	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat de base par action	92 332 151	91 983 377	92 328 123	75 964 859
Actions présumées être émises sans contrepartie relativement aux paiements fondés sur des actions	84 164	108 322	19 414	203 489
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat dilué par action	92 416 315	92 091 699	92 347 537	76 168 348

12. Information sectorielle

Le conseil d'administration a déterminé que le secteur opérationnel constitue le format de présentation de l'information sectorielle principal, selon la structure de gestion et le système d'information interne de la Société. La Société exerce son activité essentiellement dans deux secteurs : la vente au détail de produits alimentaires et les placements et autres activités. Le premier comprend la distribution de produits alimentaires au Canada.

Les résultats et les actifs des secteurs opérationnels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent y être affectés de façon raisonnable.

Chacun de ces secteurs opérationnels est géré séparément, car chacun de ces secteurs nécessite des technologies différentes et d'autres ressources ainsi que des démarches de commercialisation différentes. Tous les virements intersectoriels sont comptabilisés à des prix établis dans des conditions de concurrence normale. Pour la présentation de l'information sectorielle, la Société utilise des méthodes d'évaluation conformes à IFRS 8 *Secteurs opérationnels* qui sont les mêmes que celles utilisées dans ses états financiers consolidés.

Aucune affectation asymétrique n'a été appliquée entre les secteurs.

Les ventes et le résultat d'exploitation générés par chaque secteur opérationnel du groupe sont résumés dans les tableaux qui suivent :

	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014
Ventes sectorielles				
Vente au détail de produits alimentaires	5 940,5 \$	6 004,4 \$	18 158,3 \$	15 016,1 \$
Placements et autres activités	-	0,3	-	4,5
	5 940,5	6 004,7	18 158,3	15 020,6
Ventes effectuées aux activités abandonnées	-	0,8	-	7,1
Total	5 940,5 \$	6 003,9 \$	18 158,3 \$	15 013,5 \$

	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014
Résultat d'exploitation sectoriel				
Vente au détail de produits alimentaires	165,8 \$	58,8 \$	553,6 \$	285,6 \$
Placements et autres activités				
FPI Crombie	7,3	0,2	23,6	12,3
Partenariats immobiliers	24,2	8,4	43,6	19,5
Autres activités, après les charges du siège social	6,3	(2,1)	6,6	(11,8)
	37,8	6,5	73,8	20,0
Total	203,6 \$	65,3 \$	627,4 \$	305,6 \$

	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014
Total des actifs par secteur		
Vente au détail de produits alimentaires	11 200,7 \$	11 717,2 \$
Placements et autres activités (y compris les activités abandonnées)	713,3	703,5
	11 914,0 \$	12 420,7 \$

Empire Company Limited
Notes
31 janvier 2015
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Le résultat d'exploitation sectoriel peut être rapproché du résultat du groupe, avant les activités abandonnées, comme suit :

	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014
Total du résultat d'exploitation	203,6 \$	65,3 \$	627,4 \$	305,6 \$
Charges financières, montant net	36,9	49,7	121,7	85,6
Total	166,7 \$	15,6 \$	505,7 \$	220,0 \$

Les placements et autres activités comprennent les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie, les partenariats immobiliers et diverses autres activités de la Société.

13. Acquisitions d'entreprises

La Société a acquis des magasins affiliés et non affiliés ainsi que des postes d'essence et des dossiers d'ordonnance. Les résultats de ces acquisitions sont compris dans les résultats financiers consolidés de la Société établis depuis les dates d'acquisition et sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill comptabilisé pour les acquisitions de magasins affiliés et non affiliés ainsi que des postes d'essence se rapporte à la main-d'œuvre acquise et à la clientèle des magasins existants, ainsi qu'aux synergies attendues de la combinaison des efforts des magasins acquis et des magasins existants.

Le tableau qui suit présente les montants des actifs identifiables découlant des acquisitions pour les périodes respectives :

	Trimestre de 13 semaines clos le		Période de 39 semaines close le	
	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014	31 janvier 2015	1 ^{er} février 2014
Magasins et postes d'essence				
Stocks	2,7 \$	447,5 \$	4,3 \$	449,6 \$
Immobilisations corporelles	3,8	1 161,6	5,5	1 168,7
Immobilisations incorporelles	-	136,9	-	136,9
Actifs d'impôt différé	-	40,3	-	40,3
Actifs détenus en vue de la vente	-	382,1	-	382,1
Actifs acquis pour cession-bail	-	991,3	-	991,3
Goodwill	-	2 835,3	2,8	2 838,1
Fournisseurs et charges à payer	-	(397,2)	-	(397,2)
Obligations au titre des régimes de retraite	-	(138,6)	-	(138,6)
Passifs d'impôt différé	-	(8,1)	-	(8,1)
Autres actifs et passifs	(4,4)	44,8	(4,5)	44,6
	2,1	5 495,9	8,1	5 507,7
Dossiers d'ordonnances				
Immobilisations incorporelles	-	306,0	0,3	306,5
Contrepartie en trésorerie	2,1 \$	5 801,9 \$	8,4 \$	5 814,2 \$

Depuis la date d'acquisition, l'apport des entreprises acquises aux ventes s'est élevé à 6,3 \$ et à 12,1 \$, respectivement, pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, et leur apport au résultat net s'est chiffré à 0,2 \$ et à 0,1 \$.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015, la direction a terminé la répartition du prix d'acquisition lié à l'acquisition de Canada Safeway. Par conséquent, les ajustements suivants ont été apportés au bilan consolidé résumé au 1^{er} novembre 2014 : une augmentation de 42,8 \$ des immobilisations incorporelles, une augmentation de 43,2 \$ des immobilisations corporelles, une augmentation de 1,0 \$ des fournisseurs et charges à payer, une diminution de 4,8 \$ des actifs d'impôt différé, une augmentation de 4,5 \$ des passifs d'impôt différé, une diminution de 11,4 \$ des autres actifs et passifs et une diminution de 64,3 \$ du goodwill.

14. Instruments financiers

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier s'entend du montant estimé que toucherait la Société pour régler les actifs financiers ou qu'elle paierait pour le transfert des passifs financiers lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La détermination de la juste valeur est classée selon une hiérarchie à trois niveaux, qui repose sur l'observabilité des données importantes, décrite ci-après :

Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés compris au niveau 1 qui sont observables pour des actifs ou des passifs, soit directement, soit indirectement.

Niveau 3 – données d'entrée non observables pour les actifs ou les passifs.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances, des prêts et autres créances et des fournisseurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La valeur comptable de la partie non courante des prêts et autres créances et des placements se rapproche de la juste valeur aux dates de clôture en raison des taux courants du marché liés à ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme à taux d'intérêt variable est présumée se rapprocher de sa valeur comptable selon les taux actuels du marché et la permanence des écarts de crédit. La juste valeur de la dette à long terme a été estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux offert pour des dettes d'une échéance et d'une cote de solvabilité semblables.

La juste valeur des placements, classée au niveau 1, est estimée au moyen des prix cotés non ajustés sur des marchés actifs. La juste valeur des actifs et des passifs financiers dérivés, classée au niveau 2, est estimée selon des modèles d'évaluation qui utilisent des données d'entrée observables de marché. La direction est d'avis que sa technique d'évaluation est adéquate.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours de la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015.

Empire Company Limited
Notes
31 janvier 2015
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers de la Société ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur.

	31 janvier 2015		3 mai 2014		1 ^{er} février 2014	
	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers						
Prêts et créances :						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	322,8 \$	322,8 \$	429,3 \$	429,3 \$	284,6 \$	284,6 \$
Créances	482,0	482,0	460,5	460,5	424,5	424,5
Prêts et autres créances	99,1	99,1	98,9	98,9	101,0	101,0
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Autres actifs ¹⁾	5,2	5,2	6,8	6,8	7,0	7,0
Disponibles à la vente :						
Placements	24,5	24,5	24,8	24,8	24,5	24,5
Total des actifs financiers	933,6 \$	933,6 \$	1 020,3 \$	1 020,3 \$	841,6 \$	841,6 \$
Passifs financiers						
Autres passifs financiers :						
Fournisseurs et charges à payer	2 247,6 \$	2 247,6 \$	2 246,0 \$	2 246,0 \$	2 040,3 \$	2 040,3 \$
Dette à long terme	2 802,0	3 040,6	3 497,9	3 637,7	3 891,5	4 039,6
Passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Autres passifs non courants ²⁾	2,9	2,9	-	-	-	-
Total des passifs financiers	5 052,5 \$	5 291,1 \$	5 743,9 \$	5 883,7 \$	5 931,8 \$	6 079,9 \$

¹⁾ Représente le total de la valeur comptable des actifs financiers inclus dans les autres actifs figurant aux bilans consolidés résumés.

²⁾ Représente le total de la valeur comptable des passifs financiers inclus dans les autres passifs non courants figurant aux bilans consolidés résumés.

Au 31 janvier 2015, la hiérarchie de la juste valeur comprend des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net de 5,0 \$ pour le niveau 1, de 0,2 \$ pour le niveau 2 et de néant pour le niveau 3 (6,3 \$, 0,5 \$ et néant respectivement au 3 mai 2014 et 6,4 \$, 0,6 \$ et néant respectivement au 1^{er} février 2014).

Au 31 janvier 2015, la hiérarchie de la juste valeur comprend des actifs financiers désignés comme étant disponibles à la vente de 24,5 \$ pour le niveau 1 (24,8 \$ au 3 mai 2014 et 24,5 \$ au 1^{er} février 2014).

Au 31 janvier 2015, la hiérarchie de la juste valeur comprend des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net de néant pour le niveau 1, de 2,9 \$ pour le niveau 2 et de néant pour le niveau 3. Aucun passif financier n'appartenait à cette catégorie au 3 mai 2014 ni au 1^{er} février 2014.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux bilans consolidés résumés à leur juste valeur à moins qu'ils ne représentent un contrat d'achat ou de vente d'un élément non financier conformément aux besoins attendus de la Société en matière d'achat, de vente ou de consommation, appelé « achat ou vente d'éléments non financiers ». Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées en résultat net, à moins que les instruments financiers dérivés ne se qualifient à titre de couvertures des flux de trésorerie efficaces et ne soient désignés comme tels ou qu'ils ne représentent des achats ou des ventes d'éléments non financiers. La norme ne s'applique pas aux achats ou aux ventes d'éléments non financiers et ces derniers sont comptabilisés à titre de contrats non entièrement exécutés. Les variations de la juste valeur d'un instrument financier dérivé désigné à titre de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres actifs et dans les autres passifs non courants; la partie efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Couvertures des flux de trésorerie

Les couvertures des flux de trésorerie de la Société comprennent principalement des swaps sur des monnaies étrangères et des swaps de taux d'intérêt. Des contrats de change sont utilisés pour couvrir les achats ou les dépenses futurs liés aux biens et services libellés en monnaies étrangères. Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour protéger la Société contre les fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des intérêts sur les actifs et les passifs autres que de négociation qui portent intérêt à des taux variables. Les profits et pertes sont comptabilisés initialement directement dans les capitaux propres et sont transférés au résultat net lorsque les flux de trésorerie prévus touchent les produits et les charges pour la période.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, Sobeys a conclu un swap de taux d'intérêt décroissant pour un montant nominal initial de 598,7 \$ au taux fixe de 1,4 %, qui est entré en vigueur le 12 mai 2014 et qui vise à couvrir le taux d'intérêt d'une partie de sa facilité d'acquisition (note 7). Le montant nominal en cours à la clôture du troisième trimestre de l'exercice 2015 s'élevait à 280,7 \$. Le swap de taux d'intérêt échoit le 31 décembre 2015.

Sobeys a conclu, au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, sept contrats de change à terme d'euros et de dollars canadiens d'une valeur approximative en dollars canadiens de 58,0 \$ au moment de la conclusion. Ces contrats de change à terme ont été conclus afin de couvrir et de limiter l'exposition aux fluctuations des cours du change découlant des charges futures en euros. Ces contrats viennent à échéance entre le 29 mai 2014 et le 1^{er} septembre 2016.

Le 30 janvier 2015, Sobeys a dénoué un swap de devises variable-variable qui avait pris effet en juillet 2008, ce qui lui a rapporté un profit de 0,7 \$, et a conclu un nouveau swap de devises variable-variable à taux fixe de 1,2775 dollar canadien/dollar américain pour réduire le risque de change lié à un emprunt à taux variable libellé en dollars américains. Les modalités du swap correspondent aux modalités de l'emprunt à taux variable.

15. Rémunération fondée sur des actions

Unités d'actions différées

Les membres du conseil d'administration et certains salariés peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires ou une partie de leur rémunération sous forme d'unités d'actions différées (« UAD ») plutôt qu'en trésorerie. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires ou de la rémunération de chaque administrateur ou salarié. D'autres UAD sont attribuées à titre d'équivalents de dividendes. Les UAD ne peuvent être rachetées pour une contrepartie en trésorerie tant que le porteur est un administrateur ou un salarié de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'Empire au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière les obligations d'UAD au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation ou diminution aux frais de vente et charges administratives dans les états consolidés résumés du résultat net. Au 31 janvier 2015, 123 348 UAD étaient en circulation (141 358 au 1^{er} février 2014). Au cours du trimestre de 13 semaines et de la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, la charge de rémunération a totalisé 2,2 \$ et 4,2 \$ respectivement [(0,5) \$ et 1,1 \$ au 1^{er} février 2014].

Régime d'unités d'actions au rendement

Depuis l'exercice 2012, la Société a attribué à certains salariés un nombre d'unités d'actions au rendement cible (« UAR ») qui suivent les cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société sur une période de trois ans. Le nombre d'UAR dont les droits deviennent acquis en vertu d'une attribution dépend de l'écoulement du temps et de l'atteinte d'objectifs de performance précis. À la date d'acquisition des droits, chaque salarié a le droit de recevoir une somme en trésorerie d'un montant correspondant au nombre de ses UAR dont les droits sont acquis, multiplié par la valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote. Au 31 janvier 2015, 270 542 UAR étaient en circulation (39 600 au 1^{er} février 2014). Au cours du trimestre de 13 semaines et de la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015, la charge de rémunération s'est chiffrée à 4,3 \$ et à 6,7 \$ respectivement (0,2 \$ et 2,7 \$ au 1^{er} février 2014).

Régime d'options sur actions

Depuis le début de l'exercice 2015, la Société a attribué 325 344 options additionnelles aux termes du régime d'options sur actions des salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur moyenne pondérée de 7,87 \$ par option a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	67,23 \$
Durée attendue	8,00 années
Taux d'intérêt sans risque	1,70 %
Volatilité attendue	14,45 %
Rendement de l'action	1,52 %

Empire Company Limited
Notes
31 janvier 2015
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

La charge de rémunération liée au trimestre de 13 semaines et à la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 a été établie à 1,0 \$ et à 3,0 \$ respectivement (1,1 \$ et 2,4 \$ au 1^{er} février 2014), et sera amortie sur la période d'acquisition des droits de quatre ans. L'augmentation totale du surplus d'apport liée au coût du régime d'options sur actions s'est élevée à 3,0 \$ (2,4 \$ au 1^{er} février 2014).

16. Transactions entre parties liées

La Société conclut des transactions entre parties liées auprès du FPI Crombie. À la clôture du troisième trimestre de l'exercice 2015, la Société détient une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie, qu'elle comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 30 mai 2014, le FPI Crombie a réalisé un appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 13,25 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, une filiale entièrement détenue de la Société a acquis des parts de société en commandite de catégorie B pour un montant d'environ 40,0 \$ (qui sont convertibles à raison de une part de société en commandite de catégorie B contre une part du FPI Crombie). Par conséquent, la participation de la Société dans le FPI Crombie est passée de 41,6 à 41,5 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015, la Société a résilié un contrat de sous-location conclu avec le FPI Crombie et a engagé une charge de 2,7 \$ à cet effet. Cette charge est comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives dans l'état consolidé résumé du résultat net.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2015, Sobeys, par l'intermédiaire de ses filiales entièrement détenues, a vendu neuf immeubles au FPI Crombie, puis a repris huit de ces immeubles à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles vendus s'est élevée à 103,5 \$ et a donné lieu à un profit avant impôt de 2,0 \$, qui a été comptabilisé dans les états consolidés résumés du résultat net. La majeure partie du produit reçu a servi à rembourser des emprunts bancaires.

17. Avantages du personnel

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2015, les charges nettes au titre des avantages du personnel présentées dans le résultat net se sont élevées à 10,4 \$ (15,3 \$ au 1^{er} février 2014). Pour la période de 39 semaines close le 31 janvier 2015, elles se sont élevées à 37,8 \$ (34,2 \$ au 1^{er} février 2014). Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur les régimes à prestations définies, avant impôt sur le résultat, se sont chiffré(e)s à (71,9) \$ et à (99,0) \$ pour le trimestre de 13 semaines et la période de 39 semaines clos le 31 janvier 2015 respectivement [(29,1) \$ et 21,3 \$ au 1^{er} février 2014]. Ces pertes et ces gains ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

18. Événements postérieurs à la clôture

Après la clôture du troisième trimestre clos le 31 janvier 2015, Sobeys a vendu deux installations de fabrication à Agropur coopérative. Le produit total de ces transactions s'est chiffré à 221,4 \$. Des actifs de 201,8 \$ se rapportant à ces installations de fabrication ont été comptabilisés dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 janvier 2015.

Après le 31 janvier 2015, Sobeys a vendu 22 immeubles à Econo-Malls Holdings #19 Inc., puis les a repris à bail. Le produit total de la transaction s'est chiffré à 61,6 \$ et a servi à rembourser les emprunts bancaires. Des actifs de 34,6 \$ se rapportant à ces immeubles ont été comptabilisés dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 janvier 2015.

Après la clôture du trimestre, 1 548 070 actions ordinaires de catégorie B ont été converties en actions de catégorie A sans droit de vote.

Après le 31 janvier 2015, la Société a déposé un avis auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX ») annonçant le rachat aux fins d'annulation d'au plus 1 788 584 actions de catégorie A sans droit de vote qui représentent approximativement 3 % des actions en circulation, sous réserve de l'obtention de l'autorisation des organismes de réglementation.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

EMPIRE COMPANY LIMITED

Siège social :
115 King St.
Stellarton (Nouvelle-Écosse) B0K 1S0
Téléphone : 902 755-4440
Télécopieur : 902 755-6477
www.empireco.ca

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS ET RENSEIGNEMENTS

Les actionnaires, les analystes et les investisseurs sont priés de faire part de toute demande de renseignements financiers à :
Stewart H. Mahoney, CFA
Vice-président principal, trésorerie et relations avec les investisseurs
Courriel : investor.relations@empireco.ca

Les communications relatives aux relevés des investisseurs, y compris les changements d'adresse ou de propriété, les certificats perdus et les formulaires aux fins de l'impôt, doivent être adressées directement à l'agent des transferts et à l'agent comptable des registres de la Société, Société de fiducie CST.

SITES WEB DE LA FILIALE

www.sobeyscorporate.com

AGENT DES TRANSFERTS

Société de fiducie CST
Service aux investisseurs
C.P. 700, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K3
Téléphone : 1 800 387-0825
Courriel : inquiries@canstockta.com

ENVOIS MULTIPLES

Il se peut que les actionnaires ayant plus d'un compte reçoivent du courrier pour chaque compte. Dans ce cas, ils doivent communiquer avec Société de fiducie CST au 1 800 387-0825 pour mettre fin aux envois multiples.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 12 mars 2015

Actions de catégorie A sans droit de vote	59 619 458
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote	32 712 693

DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DATES DE VERSEMENT DES DIVIDENDES POUR L'EXERCICE 2015

Date de clôture des registres	Date de versement
15 juillet 2014	31 juillet 2014
15 octobre 2014	31 octobre 2014
15 janvier 2015	30 janvier 2015
15 avril 2015	30 avril 2015

INSCRIPTION DES ACTIONS

Bourse de Toronto

SYMBOLES BOURSISERS

Actions de catégorie A sans droit de vote – EMP.A

VOLUME MOYEN DES OPÉRATIONS QUOTIDIENNES SUR L'EXERCICE DE 52 SEMAINES (TSX : EMP.A)

194 770

BANQUES

Banque de Montréal
Banque Scotia
Banque Tokyo-Mitsubishi
Banque Canadienne Impériale de Commerce
Banque Nationale du Canada
Rabobank
Groupe Financier Banque TD

AVOCATS

Stewart McKelvey
Halifax (Nouvelle-Écosse)

AUDITEURS

Grant Thornton LLP
Halifax (Nouvelle-Écosse)



**Nous sommes
la meilleure
adresse pour la
bonne bouffe.**

1. Découvrez le goût exquis de nos **PRODUITS FRAIS**.
2. **GAGNEZ DU TEMPS** et mangez bien tous les jours.
3. Faites les meilleurs choix pour mener une **VIE SAINTE**.
4. Choisissez des produits **BONS POUR LA PLANÈTE**.
5. Mangez bien à des **PRIX ABORDABLES**.
6. Profitez de notre **GARANTIE DE SATISFACTION**.
7. Comptez sur la participation de Sobeys à votre **MILIEU DE VIE**.



EMPIRE
COMPANY LIMITED



www.empireco.ca